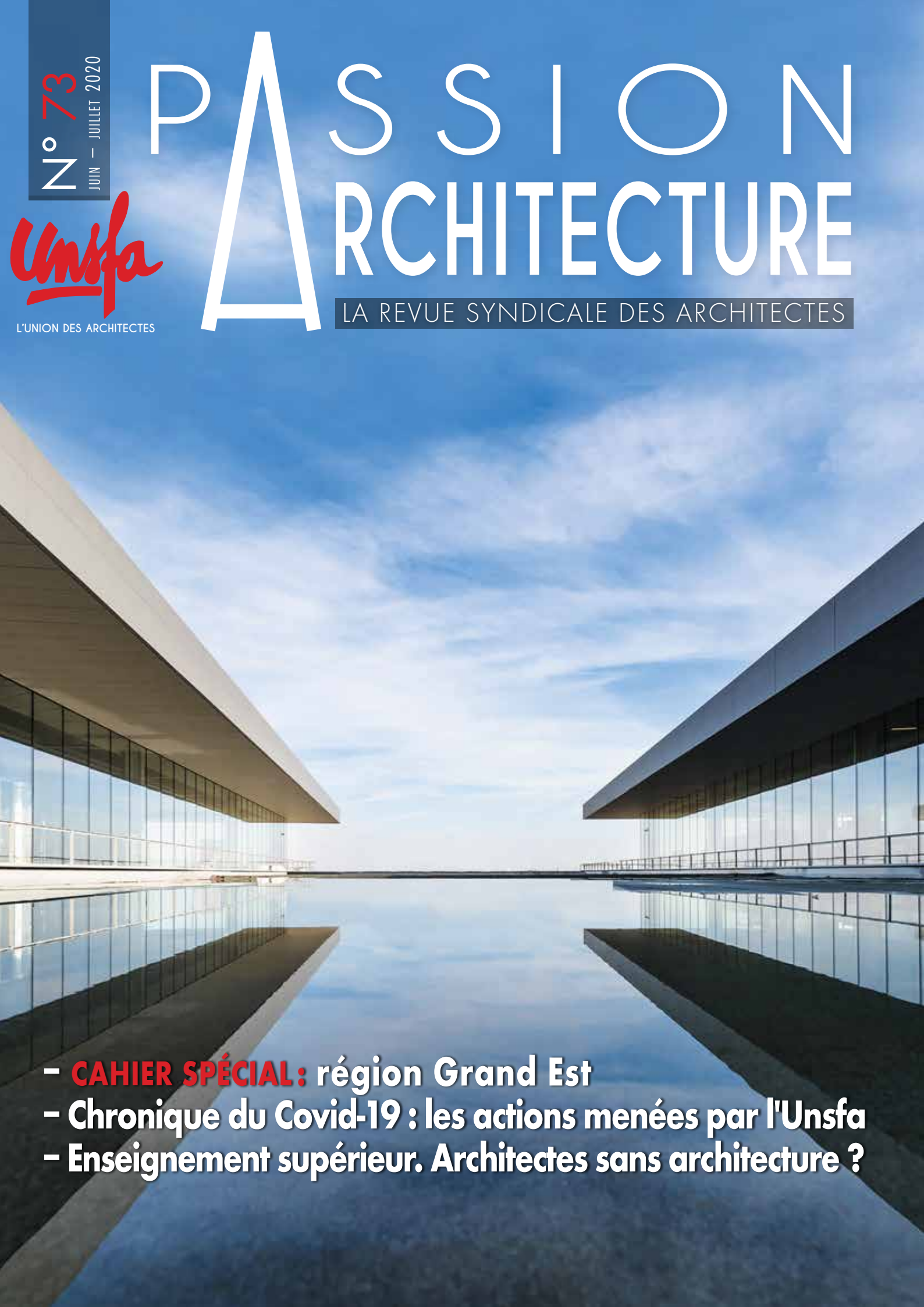


N° 73
JUN - JUILLET 2020

PASSION ARCHITECTURE

LA REVUE SYNDICALE DES ARCHITECTES

Unifa
L'UNION DES ARCHITECTES

- 
- **CAHIER SPÉCIAL:** région Grand Est
 - Chronique du Covid-19 : les actions menées par l'Unifa
 - Enseignement supérieur. Architectes sans architecture ?

BEZANNES ESPERANTO®

la réalisation à construction internationale qui rapproche tous les continents !

PLURIAL NOVILIA propose, à travers cette réalisation, un tour du monde passionnant. Jules Verne, lui-même n'en reviendrait pas !

Société du groupe Action Logement et acteur majeur de l'habitat social innovant en Île-de-France et dans le Grand Est, Plurial Novilia a réuni et coordonné 5 architectes, chacun d'un continent différent, pour imaginer et construire cinq maisons représentant chacune l'architecture de son continent. Situé sur la commune de Bezannes (51) en périphérie de Reims, ce défi a donné naissance à Bezannes ESPERANTO®, du nom de la langue universelle.

Un projet innovant pour un défi architectural stimulant

Dernière brique du programme baptisé KONEKTI composé de deux maisons connectées et de trois immeubles collectifs totalisant 53 logements locatifs, cet ensemble dessine les contours d'un habitat social moderne et multiculturel, innovant et parfaitement adapté aux attentes actuelles des populations comme le précise **Jean-Claude Walterspieler, Président de Plurial Novilia** : "La force de ce projet, c'est son audace, son innovation et sa cohérence : KONEKTI, c'est une même vision de l'habitat de demain, déclinée de différentes manières". Reflet de la richesse culturelle et de la diversité architecturale du monde actuel, il réunit l'ensemble des savoir-faire et des technologies de pointe en matière de construction tout en tenant compte des spécificités de chacun des cinq continents dans la manière de construire et d'habiter son logement.

Matériaux fonction des continents, Gaz naturel comme énergie de chauffage des cinq maisons

Respectant les exigences de la RT 2012, le gaz naturel, privilégié chaque fois que possible par Plurial Novilia, est l'énergie retenue pour alimenter les cinq maisons garantissant ainsi un coût d'exploitation maîtrisé (ndlr : baisse supérieure à 23% du prix du kWh gaz depuis le 1/01/2019). Une chaudière à condensation assure le chauffage du logement, la production d'eau chaude sanitaire étant réalisée par un chauffe-eau thermodynamique. D'une ossature bois couplée avec du béton de chanvre pour la maison Océanie, en passant par la brique isolée par l'extérieur pour la maison Europe, au parpaing creux avec un enduit pour la maison Amérique, les modes constructifs varient d'une maison à l'autre.

Cerise sur le gâteau, un jardin partagé favorise le vivre ensemble et la biodiversité

Un jardin partagé, composé de carrés potagers individuels et de tables de cultures adaptées aux personnes à mobilité réduite, complète l'aménagement paysager de la parcelle où la biodiversité n'a pas été oubliée grâce à la présence d'un composteur et un hôtel à insectes !

Un coût maîtrisé et une expérience forte d'enseignements

"Malgré l'ambition de ce projet et le coût total de l'investissement légèrement supérieur à 2,8 millions d'euros pour ces cinq maisons, nous restons en-dessous des plafonds de

loyers pratiqués, avec un prix oscillant entre 7,85 et 8,76 €/m², soit un loyer compris entre 968 et 1350 euros pour des surfaces allant de 110 à 170 m²", explique **Jérôme Florentin, Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage chez Plurial Novilia**. Le résultat final est à la fois **surprenant et cohérent**, chaque bâtiment se démarquant par des fonctionnalités, des matériaux, ou des aménagements spécifiques, mais sans jamais dénoter aux côtés de ses voisins. Et le résultat est à la hauteur des attentes et ce en tous points comme l'explique **Alain Nicole, l'ancien Directeur général de Plurial Novilia, à l'origine du projet** : "En réunissant sur un même espace trois projets à la fois distincts et complémentaires, faisant appel à de multiples compétences et intervenants, nous avons voulu mettre l'intelligence collective au service de l'avenir de l'habitat. Le résultat est à la hauteur de nos espoirs et de notre engagement : novateur, audacieux, mais surtout en phase avec les défis de notre époque, qu'ils soient techniques, sociaux ou environnementaux". 5 continents, 5 maisons, 1 vision originale de l'habitat du futur !

Plan masse : AREP VILLE

Exécution projet : BRUNO ROLLET

Architecte :

1. Maison Amérique : BLP Architectes Associés
2. Maison Afrique : OUALALOU + CHOI (2)
3. Maison Europe : AREP
4. Maison Océanie : LACOSTE + STEVENSON Architects
5. Maison Asie : S'PACE Architectes

Maîtrise d'ouvrage : PLURIAL NOVILIA.



REPORTAGE PHOTOS : FRANCK KAUFF

Quel que soit votre fournisseur
L'énergie est notre avenir, économisons-la !

GRDF, Société Anonyme au capital de 1 800 745 000 euros. Siège social : 6 rue Condorcet, 75009 Paris. RCS Paris 444 786 511

GRDF
Choisir le gaz,
c'est aussi choisir l'avenir



Une vague vient de passer et nous n'en voyons pour l'instant que l'écume.

Cette crise va-t-elle produire une lame de fond, un tsunami, ou une vaguelette qui une fois retirée ne laissera que quelques traces sur le sable à l'orée des vacances ?

De mars à mai, toute l'équipe de l'Unsa s'est mobilisée pour apporter à tous les architectes des informations vitales pour le fonctionnement et la survie des agences. Notre site a relayé les webinaires, les communiqués de presse, et enfin les fiches quotidiennement écrites par nos membres et nos permanents pour nous aider à traverser au mieux cette crise sanitaire.

Alors, fort de cette prise de recul subite, imprévisible et violente durant ces trois mois, comment bâtissons-nous notre lendemain ?

Pendant ce temps suspendu, cette parenthèse dans notre vie nous avons eu le temps, la chance ou subit la contrainte d'une réflexion sur notre avenir.

Le télétravail nous a fait prendre conscience de la nécessité du déploiement inévitable des réseaux de communication, véritable enjeu et stratégie de développement de l'équité territoriale.

Notre habitat superposant vie professionnelle et vie familiale nous a sensibilisés à la nécessaire résilience de la configuration de nos logements : nous devons les repenser pour accueillir d'autres fonctions que celles uniquement d'habitat.

Les circuits courts, la proximité dans les modes de distribution nous ont fait toucher du doigt les limites de la planification en zoning, en révélant toute l'importance de la mixité

d'usage. Enfin, dans la conception des lieux de travail, l'open space est-il la panacée ? Le bureau est à la fois un lieu de rencontre et de sociabilité mais son organisation et sa localisation ne sont-elles pas à remettre en cause dans les schémas et les politiques d'aménagement ?

Pour notre profession, de nouvelles solidarités sont apparues. L'isolement, conséquence de cette crise à été paradoxalement synonyme de rencontre et de volonté de (re)prendre des chemins nouveaux, des procédures différentes. Du confinement est né, avec nos partenaires de la maîtrise d'œuvre et les représentations professionnelles du bâtiment, un dialogue pour demain, mieux s'écouter, se comprendre et collaborer différemment ensemble.

Forts de ce constat il nous faut expliquer maintenant à nos dirigeants, politiques et futurs nouveaux élus que la commande publique doit être soutenue, massive, et cela sans délais pour soutenir toute l'économie du bâtiment et par corrélation la vie dans nos régions. Tout comme dans la prise de conscience de la relocalisation des industries sur nos territoires, la règle du moins disant, ou la surpondération du critère prix dans les appels d'offre doit être abolie. La spirale du prix le plus bas ne fait qu'appauvrir les structures, perdre des compétences au sein de nos sociétés, et assèche les territoires, en faisant fuir, par défaitisme, les architectes et entrepreneurs que nous sommes.

Dans le cadre du deuxième tour des élections municipales, nos politiques devront prendre toutes leurs responsabilités et devront avoir toute la clairvoyance nécessaire pour planifier, au sens étymologique du terme, l'organisation et la gestion de la cité, dans une société organisée et non pas laissée à la loi sauvage du marché.

La vie de tous les citoyens et le devenir de notre société en dépend.

Jean Michel Woulkoff,
Président de l'Unsa



L'UNION DES ARCHITECTES

53, Avenue Victor Hugo 75116 Paris
Tél. : +33 (1) 45 44 58 45
E-mail : passionarchitecture@unsa.fr
Site : www.unsa.fr

→ DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jean Michel Woulkoff
→ RÉDACTEUR EN CHEF : Laure-Anne Geoffroy
→ CONTRIBUTEURS : À l'honneur/Actuas : Éditions PC, Patrick Julien - Infos ministères : Aurélie Cousi - Chronique du covid-19 : Laure-Anne Geoffroy, Jean Michel Woulkoff, Christophe Bury, Patrick Julien, François Pélegrin - Enseignement supérieur : Antoine Daudré-Vignier, Nicolas Depoutot, Barbara Morovich, Jean-Paul Wetzal (illustrations : Antoine Daudré-Vignier, Nicolas Depoutot) - Vie syndicale : Christophe Bury - Cahier spécial Grand Est : Laure-Anne Geoffroy, Christophe Bury, Éditions PC - International : Philippe Klein - Infos sociales : Gilles Lefebvre (illustrations : Nicolas Depoutot) - Infos juridiques : Patrick Julien - Expression libre : Jean Becker, Éditions PC - Formation : Lisa Paul-Carrière - L'architecture au quotidien : Jean-Michel Woulkoff - Club Prescrire : Lionel Blancard de Lery, Jean Michel Woulkoff, Ruth Mnamani.

→ ABONNEMENT (4 numéros par an) |
tél. Unsa : +33 (1) 45 44 58 45
→ CONCEPTION ET RÉALISATION :
ÉDITIONS PC - Philippe Chauveau, Christine Blanchet |
Tél. : +33 (1) 42 73 60 60
Passion Architecture est une publication de l'organisation Unsa
→ RÉGIE COMMERCIALE : Éditions PC (coordination Christine Blanchet) | La direction se réserve le droit de refuser toute publicité | ISSN : 1637-2735 / Imprimerie : JJ Production
→ COUVERTURE : Giovanni & Hugo Pace, Site Mont Aigu, 2012-2018, L'entablement en porte-à-faux s'aligne sur le socle © Fred Laurens

À L'HONNEUR / ACTUAS

4

INFOS MINISTÈRES

7

Soutien à l'innovation architecturale et relance de la commande comme leviers de la reprise

CHRONIQUE DU COVID-19

8

Les actions menées par l'Unsa / Analyse des impacts de la crise sanitaire pour les entreprises d'architecture / Dans le monde d'après, les fédérations professionnelles sortiront-elles renforcées ? / La dématérialisation des autorisations d'urbanisme

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

14

Architectes sans architecture ?

VIE SYNDICALE

16

Architectes en transition(s)

CAHIER SPÉCIAL : RÉGION GRAND EST

17

INTERNATIONAL

22

Les architectes du monde face à la crise sanitaire et économique

INFOS SOCIALES

23

Chronique du paritarisme

INFOS JURIDIQUES

26

Pensez à temps aux procédures de prévention et de traitement des difficultés des entreprises

EXPRESSION LIBRE

27

L'architecture fait son cinéma, Jean Becker

FI PL / CR-PL

28

FORMATION

29

Développement du numérique et continuité pédagogique

L'ARCHITECTURE AU QUOTIDIEN

30

Jean Prouvé, entrepreneur, architecte-sculpteur et humaniste

CLUB PRESCRIRE

31

TOUS LES MONDES. UN SEUL MONDE. ARCHITECTURE 21

Le 27^e Congrès Mondial des Architectes qui se tenait au Brésil est reporté d'un an, au 18-22 juillet 2021

Dans le cadre du voyage architectural organisé par l'Unsfa avec la société Architravel qui nous menait sur les pas d'Oscar Niemeyer et de ses successeurs, de Sao Paulo, à Belo Horizonte, en passant par Brasília et Rio, vos frais d'inscription ont été remboursés ou reportés par notre voyageur aux nouvelles dates du Congrès.

Nous publierons sur notre site à partir de la rentrée des informations plus détaillées sur les modifications qui seront apportées au programme initial de notre séjour.

Au plaisir de vous accueillir au Congrès de l'**UIA 2021 RIO** en juillet 2021 !



DU BUSINESS MANAGEMENT PARIS DAUPHINE AVEC LES ARCHITECTES



Parcours Responsables d'entreprises d'architectes et de contractants généraux

Obtenir les clefs pour agir en manager proactif et organiser le futur que l'on souhaite. La pression de l'opérationnel est constante, et croire qu'il y aura des périodes plus calmes dans le futur, plus propice à la formation, est au mieux une utopie.

Ne rien faire n'est plus possible. Faire comme avant n'est plus envisageable.

Face à ces défis, vous avez tous en commun la perception qu'il vous faut renforcer votre capacité à penser votre stratégie, à la mettre en œuvre tout en transformant vos organisations pour y inclure d'avant-

tage vos collaborateurs. Ce sont là des points partagés par tous vos confrères des cinq premières promotions, chez qui nous avons pu observer le changement progressif de posture afin de **leur permettre non plus de subir les événements mais de construire leur futur.**

Le cursus a fait ses preuves, et la diversité des profils des participants des 5 premières promotions nous conforte dans notre démarche. **Tous ont pu trouver les compétences qui leur faisaient défaut. Tous ont apprécié le temps de la réflexion qu'ils ont trouvé à Paris-Dauphine.**

Prochaine réunion d'information en visio-conférence le 22 juillet 2020

Infos pratiques

www.management-architecte.dauphine.fr
siege.social@architectes.com
Tél. : 01 55 37 17 00

Michaël Zartarian,
responsable pédagogique DU Business
management

ASSOCIATION DES ARCHITECTES INGÉNIEURS & INGÉNIEURS ARCHITECTES (AAIIA)



Créée en juillet 2018, l'AAIIA est ouverte à tous. Elle encourage la transversalité entre les cultures d'ingénieur et d'architecte. Au travers de l'organisation d'événements variés, l'association donne l'opportunité d'échanger à des étudiants et diplômés à la fois architecte et ingénieur de toutes promotions, écoles ou nationalités confondues.

Trois objectifs principaux guident son action :

- réfléchir aux synergies et aux sujets transverses aux métiers de l'architecture et de l'ingénierie,
- favoriser les échanges et le partage entre acteurs de la construction,

- promouvoir les titulaires de la double-compétence.

Les membres de l'AAIIA, les partenaires et intervenants, contribuent aux réflexions, à la construction et au développement des pratiques et des formations à la fois d'architecte et d'ingénieur.

Ce collectif organise des cafés thématiques, des visites architecturales et de chantiers, et des conférences qui se tiennent régulièrement à Paris et aussi en régions.

L'association a élu en mars 2020 un nouveau bureau :

- Jean-Sébastien Milesi et Léa Delebarre à la présidence,
- Thibaud Chaudan et Auriane Bernard Güelle au secrétariat général,
- Orlane Guillouet-Lamy et Romain Robinet à la trésorerie.

Cette équipe poursuivra avec cohérence le travail réalisé jusqu'à présent pour consolider cette belle aventure en collaboration avec ses membres actifs et ses partenaires, toujours plus nombreux et diversifiés.

contact@aaiaa.fr
www.aaiaa.fr

UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS-SOCIÉTAIRES, ÇA CHANGE TOUT

.....
Le Crédit Mutuel est une banque coopérative. Ce que ça change ? C'est une banque qui privilégie l'intérêt de ses clients-sociétaires. Elle place depuis toujours la relation client au cœur de sa stratégie de développement pour rendre la banque toujours plus proche et rester à l'écoute de ses clients.
.....

Crédit  Mutuel

www.creditmutuel.com

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 8 millions de clients-sociétaires.

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

Mipim

L'édition 2020 du salon cannois est remplacée par une "Paris Real Estate Week"
Du 14 au 17 septembre 2020
Différents lieux - Paris – voir programme :
<https://paris.propel-mipim.com>

Le Salon Faire construire sa maison

Du 18 au 20 septembre 2020
Paris Expo Porte de Versailles - Paris 15^e

Congrès Hlm

Du 22 au 24 septembre 2020
Parc des expositions - Bordeaux Lac

Architect@work

24-25 novembre 2020
PARIS EVENT CENTER, Porte de la Villette
– Paris 19^e

51^e congrès de l'Unsa

Architectes en transition(s)
Du 29 au 31 octobre 2020
Couvent des Jacobins - Rennes

3^e édition des Assises nationales du logement et de la mixité urbaine

3 novembre 2020
Palais d'Iéna – Paris 16^e

Salon des maires et des collectivités locales

Du 24 au 26 novembre 2020
Paris Expo Porte de Versailles - Paris 15^e

S.I.M.I – Le rendez-vous de l'immobilier d'entreprise

Du 9 au 11 décembre 2020
Palais des Congrès, Porte Maillot – Paris 17^e

HOMMAGE À MICHEL ANDRAULT



Michel Andrault s'est éteint le 5 avril dernier, à l'âge de 93 ans. Avec Pierre Parat, disparu en 2019, ils fondent l'agence ANPAR en 1957 lorsqu'ils remportent le concours international de la basilique de Syracuse. François Chaslin rappelait son tempérament "modéré, précis, parfait organisateur", à l'opposé de son associé "entier, vigoureux, une 'grande gueule'". Les années 1960 sont marquées par les commandes de nombreuses opérations de logements dans plusieurs villes françaises: Bordeaux, Marseille, Montpellier, Nanterre. À Épernay (1969), Villepinte (1970) ou encore Évry (1972-1981), ils bâtissent leurs immeubles en pyramides sur le principe d'un agencement de cellules en terrasse. Ils oeuvrent également dans le tertiaire (Tour de la Société Générale à la

Défense) et le domaine public (faculté de Tolbiac) avec des constructions "caractérisées par le contraste entre une structure porteuse colossale en béton, associée à des circulations verticales, et des plateaux libres souvent enveloppés de verre". Édifié au début des années 1980, le Palais omnisports de Paris-Bercy, aujourd'hui AccorHôtel Arena, est une de leurs réalisations les plus connues avec la tour Totem au Front de Seine construite en 1978, dans le 15^e arrondissement de Paris. En 1985, ils reçoivent le grand prix national de l'Architecture, et huit bâtiments sont aujourd'hui labellisés "Patrimoine du xx^e siècle". Après 35 ans de collaboration, les deux hommes se séparent et poursuivent jusqu'à leur disparition, leurs activités distinctement.

DISPARITION DE BERNARD SCHOELLER



Associé aux frères Xavier et Luc Arsène-Henry, Bernard Schoeller débute sa carrière avec la construction de nombreux logements sociaux, et dès 1967, différentes tours à la Défense, dont Nobel et Esso (détruites en 1993), et la Tour blanche. Mais, ce sont ses iconiques piscines "Tournesol" de 35 mètres de diamètre et leur coque en polyester, conçues en 1969, qui le font connaître. 183 ont parsemé la France, considérées, selon François Chaslin, comme "des exemples les plus aboutis de l'industrialisation des complexes sportifs et de loisirs dans les années 1970". Au début des années 1970, il fonde son agence et réalise principalement des opérations de logements sociaux, de programmes industriels et tertiaires et des études d'urbanisme sur des grands ensembles. Entre 1975 et 1995, il est architecte conseil du ministère de l'Équipement dans l'Oise puis le Val de Marne. Il a disparu le 5 avril dernier à l'âge de 94 ans.

28^e CONGRÈS NATIONAL DES PROFESSIONS LIBÉRALES

Vendredi 4 décembre 2020 –
Paris, Palais Brongniart

Workshop, conférences, débats. Un rendez-vous immanquable, organisé par les professionnels libéraux, pour les professionnels libéraux.

Cette année encore, tous les professionnels libéraux de la santé, du droit, des techniques et du cadre vie, se réuniront autour des acteurs sociaux, de responsables politiques et d'intervenants de haut niveau, pour partager leur expertise et leur vision commune. Un contexte idéal pour multiplier les temps de rencontres et échanger autour des problématiques transversales qui caractérisent le secteur.

Congrès organisé par l'organisation patronale UNAPL (Union Nationale des Professions Libérales). Organe représentatif et intersyndical, qui fédère 68 syndicats.

www.congresunapl.fr

SOUTIEN À L'INNOVATION ARCHITECTURALE ET RELANCE DE LA COMMANDE COMME LEVIERS DE LA REPRISE



Aurélie Cousi,
Directrice, adjointe au directeur général
des patrimoines, chargée de l'architecture

La qualité du logement, de l'habitat et du cadre de vie joue un rôle majeur dans le quotidien et pour le bien-être des citoyens. Ce constat, dont mon parcours d'urbaniste m'avait déjà convaincue, se révèle avec acuité au travers de la crise sanitaire engendrée par le Covid-19. Déclenchée quelques semaines seulement après ma prise de fonctions en tant que Directrice de l'architecture, cette situation inédite a démontré le rôle qu'ont à jouer les architectes pour bâtir et adapter les territoires de demain, en même temps qu'elle a fortement fragilisé les architectes sur le plan économique.

Le ministre de la Culture Franck Riester a soutenu les architectes et a présidé une réunion de filière dès le début de la crise, afin notamment que leurs agences puissent bénéficier des dispositifs d'aide de droit commun mis en œuvre par l'État, qu'il s'agisse du chômage partiel, des prêts garantis par l'État ou du fonds de solidarité. Nous avons ainsi très tôt engagé un travail de remontée d'informations sur leurs difficultés économiques de court terme, nous permettant d'être réactifs et de renforcer les liens existants avec les représentants de la filière, aux niveaux central et régional, dont je salue l'implication et que je remercie.

Au-delà des problèmes de trésorerie rencontrés par beaucoup d'agences, des difficultés de moyen terme, liées en particulier à la reprise de l'activité à l'automne, nous sont apparues. Alors que les phases préalables (instructions des autorisations d'urbanisme, appels d'offres...) ont été ralenties voire arrêtées pendant plusieurs semaines dans les collectivités territoriales et au sein des maîtrises d'ouvrage, les architectes craignent un décalage dans le lancement de nouvelles opérations.

Dans un contexte de ralentissement de la commande, c'est aussi la question de la capacité des agences d'architecture à maintenir leur ingénierie qui se pose, de façon pressante, en particulier entre la fin 2020 et 2021, voire 2022. C'est sur cet aspect stratégique qu'une politique de relance est portée par le ministère. Dans un premier temps, nous nous sommes engagés à soutenir la formation continue, en particulier sur l'intégration du risque sanitaire infectieux dans la reprise des chantiers, et sur la construction de nouveaux savoirs et pratiques. À ce titre, nous avons soutenu la formation d'urgence organisée par le CNOA. Un second volet de mesures vise à la relance de travaux sous maîtrise d'ouvrage publique ou privée. Il est axé sur la réhabilitation.

S'il est important d'évaluer les proportions dans lesquelles le secteur de l'architecture a été touché et les difficultés à venir, cette nécessité ne doit pas faire passer au second plan l'enjeu primordial d'une meilleure connaissance de ses évolutions socio-économiques de long terme. Notre volonté est de les évaluer finement, car le manque de données est un désavantage considérable pour défendre l'architecture. Le ministère, en phase avec la stratégie nationale de l'architecture, souhaite répondre à cet enjeu par la mise en place d'un observatoire partenarial, à la préfiguration duquel nous travaillons et comptons associer très prochainement les professionnels et acteurs de l'architecture. Les questionnaires récemment envoyés aux agences d'architecture et leur analyse par l'Unsa constitueront à n'en pas douter une précieuse source d'inspiration.

L'urgence de la relance économique ne doit pas non plus reléguer cet autre enjeu stratégique que constitue la promotion de l'innovation. Gestion sanitaire des établissements pour personnes âgées, logement, lieu de travail et lieu de vie, cycle court et réemploi, matériaux bio-sourcés, périurbanité... Parce qu'elle sera au cœur des réflexions sur le monde que les acteurs de l'architecture et de la construction auront à imaginer, l'innovation architecturale doit être soutenue. À cet égard, je souhaite que les agences d'architecture puissent s'inscrire pleinement dans la dynamique enclenchée autour des industries culturelles et créatives, en tant qu'elles sont fondées sur un capital de conception à haute valeur ajoutée.

LES ACTIONS MENÉES PAR L'UNSAFA DURANT LA PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE

Jean Michel Woukoff et Laure-Anne Geoffray

Fiches thématiques

- 0 Relations de travail – 16 mars 2020
- 1 Gestion des chantiers – 17 mars
- 2 Chômage partiel & télétravail – 18 mars
- 3 Exécution des contrats publics – 18 mars
- 4 Déplacements professionnels – 19 mars
- 5 Exécution des contrats privés – 20 mars
- 6 Prévoyance – 23 mars
- 7 Mise en place du chômage partiel – 24 mars
- 8 Fonds de solidarité – 26 mars
- 9 Prêts garantis par l'État – 27 mars
- 10 Synthèse des ordonnances du gouvernement – 27 mars
- 11 Échéances fiscales & sociales – 1^{er} avril
- 12 Ordonnance sur les contrats publics – 2 avril
- 13 Indemnités journalières forfaitaires des professions libérales – 3 avril
- 14 Questions / Réponses sur les conditions de reprise des chantiers – 7 avril
- 15 Report des crédits professionnels – 8 avril
- 16 Mise en place du DUER – 10 avril
- 17 Précautions pour le chômage partiel & télétravail – 14 avril
- 18 Droit de retrait des salariés – 15 avril
- 19 Report de délais d'instruction – 16 avril
- 20 Report de visites médicales – 17 avril
- 21 Prise en charge des formations à distance – 24 avril
- 22 Compléments de salaires pour l'activité partielle – 30 avril
- 23 Reprise d'activité dans les agences – 6 mai

MARS / AVRIL

Dès le 16 mars

Rédaction de fiches destinées à aider les architectes à traverser la crise. Plus de 23 fiches traitant de thèmes sociaux, financiers, techniques, sanitaires, ont été envoyées à tous les membres de l'Unsa et mises en ligne sur le site du syndicat pour que ces informations soient accessibles à tous les architectes. Pour optimiser encore notre volonté de rendre ces fiches utiles à tous, elles ont aussi été mises en ligne sur le site du CNOA dans le dossier "gestion de crise".

30 mars

Communiqué de presse sur les ordonnances prorogeant les délais d'instruction des Autorisations de travaux, premiers pas de la création d'une interprofessionnelle avec le CINOVA, l'UNGE, l'UNTEC, le SYNAMOME, la CAPEB. Courrier aux ministres de l'Économie, Bruno Le Maire et au président de l'Association des Maires de France, François Baroin. Relayé sur Batiactu, Batiweb, News Tank City, Journal de l'Architecte, Petites Affiches des Alpes-Maritimes, Le Moniteur, La Gazette des Communes, La Tribune, Business Immo, Les Cahiers Techniques du Bâtiment.

31 mars et 1^{er} avril

Organisation de deux webinaires animés par Nathalie Briard sur les actualités sociales face au Coronavirus dont télétravail, DUER, Fond de solidarité, activité partielle, etc.

Mars, avril et mai

Participation aux travaux du CSCEE sur les conditions d'arrêt de chantier et la rédaction tant attendue du guide de l'OPPBTP pour la réouverture des chantiers dans le respect des règles sanitaires.

20 mars

L'Unsa refuse que les architectes soient les otages de décisions purement économiques : premier communiqué de presse sur le refus de poursuivre les chantiers sans protections individuelles, masques et gants. Communiqué de presse relayé par Batiweb, Batiactu, Le Moniteur, DNA, Libération, l'Union de Reims...

24 mars

Communiqué de presse sur les dangers de l'arrêt brutal de l'activité des agences et des chantiers, de la chaîne des décisions et des paiements. Article relayé sur Batiactu, News Tank City, La Voix du Nord, L'Écho Républicain.

30 mars

Article dans le journal de la FFB, Grand Témoin de la profession. Article portant sur l'évolution de la profession, sur le BIM, sur les nouvelles pratiques professionnelles des architectes et de leurs rapports avec les entreprises.



AVRIL / MAI / JUIN

3 avril

Conférence des présidents de l'Unfsa

Mise en avant des nombreuses actions locales comme :
renforcer la solidarité entre confrères ;
participer à la rédaction de chartes ou de communiqués
communs avec les acteurs locaux de notre filière pour
dénoncer les attermolements du gouvernement sur
la gestion des arrêts et la reprise des chantiers afin de
créer un cadre de travail sécurisant pour tous ; construire
ensemble les bonnes pratiques à adopter sur le terrain.

6 avril

Lettres aux préfets de chaque syndicat territorial en réaction à la lettre de mission du gouvernement.

Ce dernier oublie la maîtrise d'œuvre dans la réflexion à mener sur la reprise des chantiers. Des représentants de l'Unfsa ont participé aux groupes de travail dans de nombreux départements pour remonter les difficultés rencontrées sur le terrain.

Avril, mai

Suite aux communiqués de presse communs de l'Unfsa avec la CAPEB, le CINOV, la LCA-FFB, l'UNAM, l'UNGE, l'UNTEC et le SYNAMOME, nous

avons décidé d'organiser une réunion de travail tous les mardis matins. Cette interprofessionnelle permet la mise en commun des travaux pour aider nos entreprises durant cette crise et définir et imaginer ensemble les conditions nécessaires à la relance et à l'évolution de nos pratiques.

28 avril

Mise à contribution de tous les syndicats territoriaux pour rédiger un ensemble de "36 propositions pour la reprise." Ces propositions faites au CSCEE ont été envoyées au ministère de la Culture, notre tutelle, au ministère du Travail et à celui de l'Économie.

12 mai

Sur Radio Immo émission Nos Limites portant sur le thème de la reprise des chantiers avec Régis Lambert, président de l'UNGE, Dominique Millet, président du Synamome, Frédéric Lafage, président du CINOV : l'interprofessionnelle, la reprise des chantiers, la gestion des règles sanitaires, la poursuite des instructions de PC et enfin le maintien de la commande publique ont été évoqués par tous les participants.



5 avril

Communiqué de presse commun avec le CNOA sur le thème "Le guide de l'OPPBT ne suffit pas pour reprendre le chemin des chantiers." Article relayé par Le Moniteur, Immoweb, ECI construction.

Communiqués nationaux

Communiqué de l'Unfsa et du CNOA sur le guide de l'OPPBT – 5 avril

Communiqué commun : CINOV, FPI, LCA-FFB, Synamome, UNAM, UNGE, Unfsa, UNTEC, USH – 30 mars

Les architectes interpellent le gouvernement : gérer la crise et anticiper un plan de relance – 24 mars

Reprise des chantiers : notre responsabilité est engagée – 22 mars

14 avril

Webinaire de News Tank City sur le thème des autorisations d'Urbanisme : J. Ph Clément Dubois, VP de la région Île de France ; Patrick Liebus, président de la Capeb, François Riessec, président de l'UNAM et JM Woukoff, président de l'Unfsa. Les thèmes développés dans les communiqués de presse ont été rappelés aux auditeurs.

27 avril

Webinaire avec la MAF organisé par l'Unfsa sur la responsabilité de l'architecte liée à la reprise des chantiers. Plus de 300 architectes ont pu assister à cette rencontre et obtenir des réponses très concrètes sur la reprise des chantiers et la responsabilité des architectes face aux conséquences du covid-19.

5 mai

Visio-conférence avec le ministre de la Culture F. Rieger sur la reprise des chantiers, en présence du Syndicat de l'Architecture, de la Fédération des CAUE, des Maisons de l'Architecture et du CNOA. Nous avons exposé les difficultés de la filière et fait état des 36 propositions de l'Unfsa pour un plan de relance de l'activité.



4 juin

Webinaire animé par Patrick Julien

Paroles d'experts : pensez à temps aux procédures de prévention et de traitement des difficultés économiques des entreprises.

ANALYSE DES IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE POUR LES ENTREPRISES D'ARCHITECTURE

Laure-Anne Geoffroy, Christophe Bury et Jean Michel Woulkoff

L'Unsa a été interrogée fin mai par les ministères et le Conseil économique social et environnemental (CESE), pour avoir un retour de la profession sur l'impact de la crise sanitaire dans toute la filière de la maîtrise d'œuvre et les mesures à prendre pour établir un plan de relance du secteur de la construction.

Nous avons répondu par deux publications importantes, à savoir :

- **36 propositions pour un plan de relance** : propositions envoyées au ministère de la Culture, notre tutelle, au ministère du Travail et à celui de l'Économie et au Club de l'Amélioration de l'Habitat (CAH).
- **6 propositions pour la filière du bâtiment** envoyées au préfet Philippe Mahé dans le cadre de notre contribution à la rédaction de ses propositions pour un plan de relance.

En complément de ces actions, et afin d'avoir des données précises sur le niveau d'activité de nos confrères, sur la reprise des chantiers, sur les freins au redémarrage et sur l'évolution de la commande publique et privée, l'Unsa a interrogé via un questionnaire web fin mai et début juin tous les architectes sur l'impact de la crise sanitaire.

Ces deux sondages à trois semaines d'intervalle offrent une vision approfondie de la situation économique dans les agences d'architecture mais c'est surtout une véritable radiographie de la filière du bâtiment dans sa globalité. C'est en effet un éclairage prospectif

sur le niveau de la commande dans le BTP sur les six mois qui viennent car de nos études actuelles dépendent les chantiers à venir.

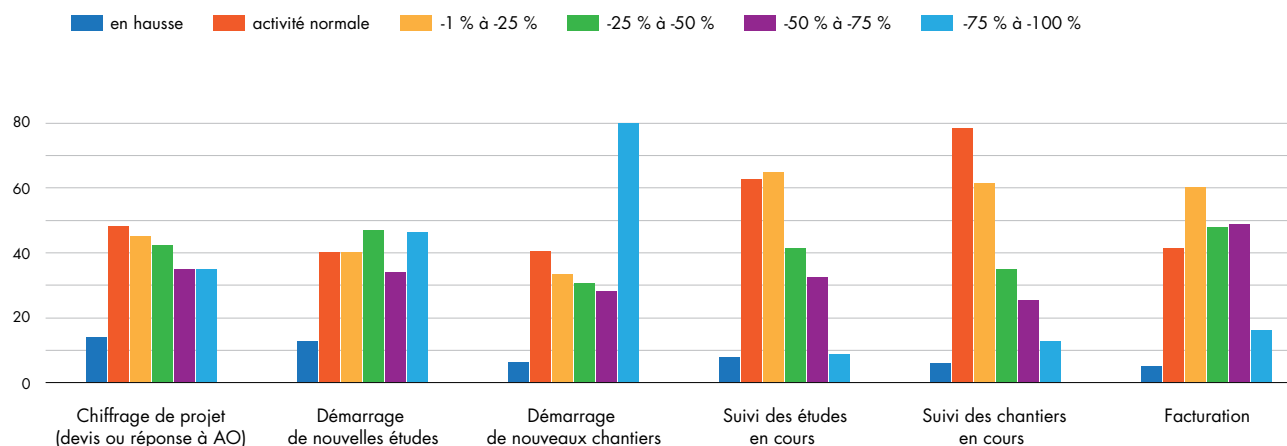
Les deux sondages ont été envoyés aux 22 000 agences françaises et nous avons eu un échantillon de 900 réponses. Cela représente une vue fiable du niveau d'activité, toutes tailles d'agences confondues.

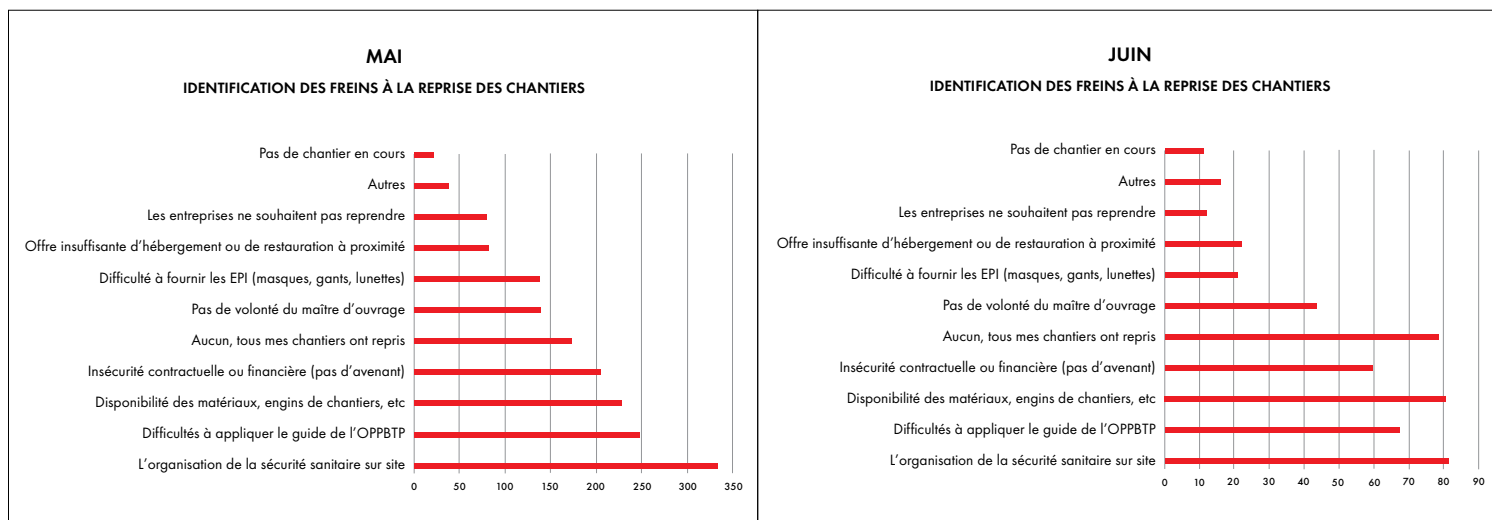
1^{er} enseignement : les chantiers d'avant crise ont repris mais il n'y a presque pas de nouveaux démarrages

1.1. Les chantiers ont repris et on note sur le 5^e histogramme une activité normale avec un niveau d'activité entre - 0% à -30 % sur les travaux, ce qui veut dire que nous sommes dans une phase ascendante et de bon augure sur la reprise et la poursuite des projets en cours, même si il existe des freins comme le montre le graphique identifiant les freins la reprise des chantiers sur le mois de juin qui indique que, si la reprise est très bien engagée, la disponibilité des produits et l'organisation sanitaire restent des freins importants pour ceux qui n'auraient pas encore pu redémarrer et ralentissent dans tous les cas les chantiers en cours.

1.2. Par contre il n'y a pas de nouveau chantier ex nihilo à démarrer et le 3^e histogramme nous montre qu'il y a un recul de 75 à 100 % sur les nouvelles opérations à construire.

Comment voyez-vous votre niveau d'activité au mois de juin par rapport à un mois " normal " ?



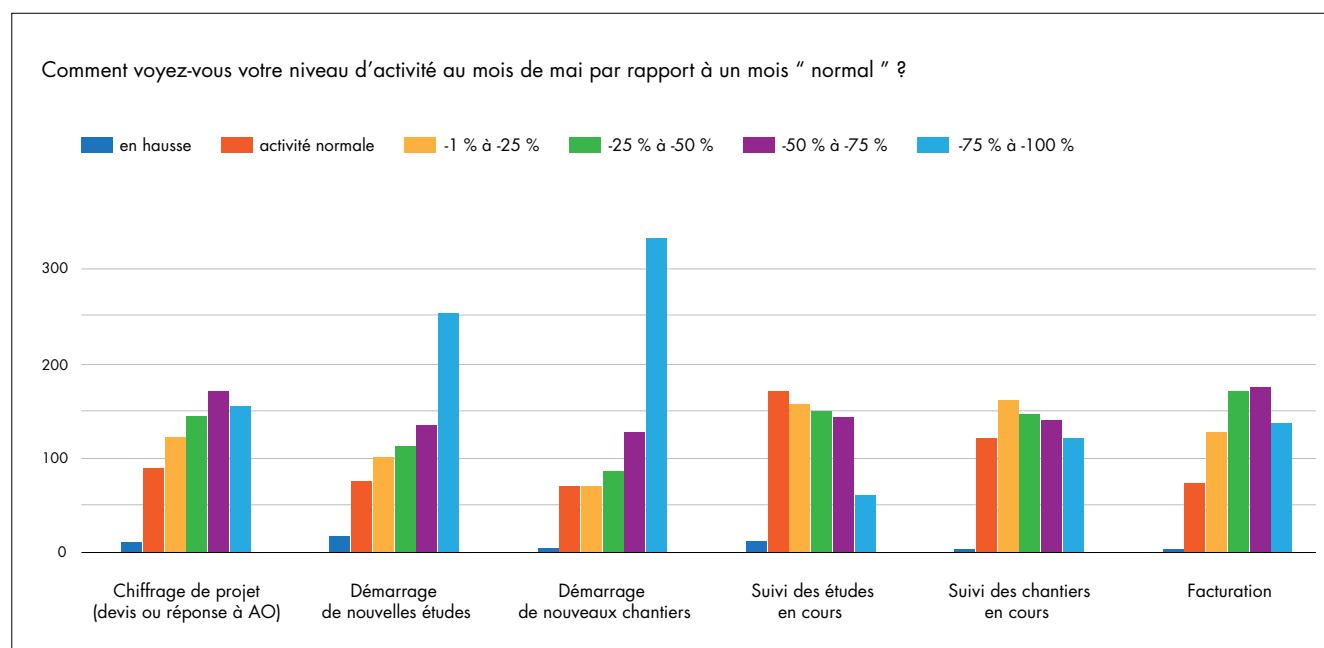


2^e enseignement : un volume d'activités nouvelles dégradé et des niveaux de facturation en baisse

2.1. Les études en cours sont réparties avec un niveau d'activité malgré tout en baisse de l'ordre de 30 % en moyenne ; le 4^e histogramme montre que pour plus de 50 % des agences nous avons une « période normale » et, pour un tiers un niveau d'activité dégradé de l'ordre de 30 %. Cette constatation inquiétante pour la filière à court terme l'est encore plus si l'on considère le 2^e histogramme qui indique que pour 80 % des agences ayant répondu le nombre de démarrage de

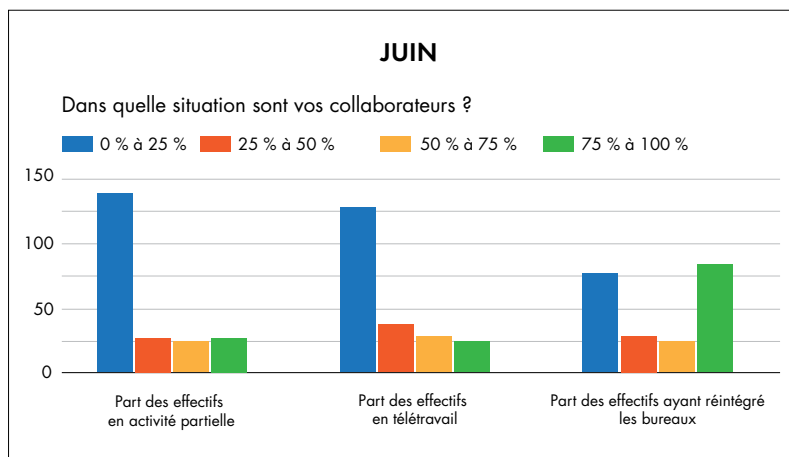
nouveau projet en étude est en baisse de plus de 25 % dont 30 % indiquent une baisse de plus de 75 %, ce qui augure d'un nombre d'autant plus faible de chantiers à démarrer à partir de l'automne prochain et jusqu' à la fin de l'année si cet indicateur ne remonte pas rapidement.

2.2. Le volume de facturation est dégradé, comme le montre le 5^e histogramme. La baisse de la facturation est de l'ordre de 50 % en moyenne (seules 12 % des agences ont un niveau de facturation normal)

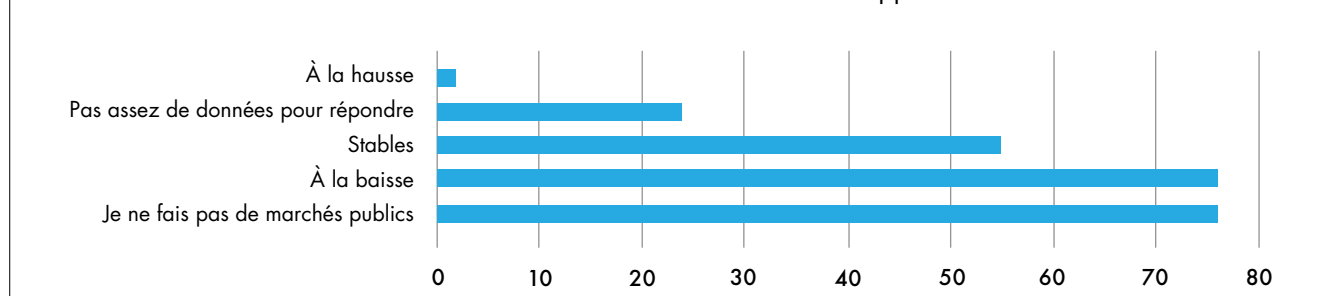


3^e enseignement : le télétravail se poursuit en juin et les perspectives de maintien d'activité sont en baisse tout comme les niveaux de rémunération

- 3.1. Le télétravail et l'activité partielle sont toujours la règle pour 30 % en moyenne des collaborateurs (cf. histogrammes 1 et 2 ci-dessous), légèrement en baisse par rapport au mois de mai où il était plutôt de 40%.
- 3.2. La part des collaborateurs ayant réintégré les agences est de l'ordre de 85% (cf. histogramme 3) alors que nous étions plutôt sur 65% en mai.
- 3.3. Les niveaux de rémunération sont attendus à la baisse sur les opérations ce qui n'augure pas de bons chiffres sur le maintien des emplois



Comment sont orientés les taux d'honoraires dans les appels d'offre ?



4^e enseignement : une baisse des effectifs attendus dans les agences

- 4.1. 60 % des agences vont conserver un effectif stable selon l'histogramme 1 ;
- 4.2. 30 % des agences vont baisser leurs effectifs sur les mois à venir (cf. histogramme 2) ;
- 4.3. L'histogramme 3 montre très clairement que seules 10 % des agences souhaitent augmenter leurs effectifs en dessin, peu sur les postes chantier et administratif.

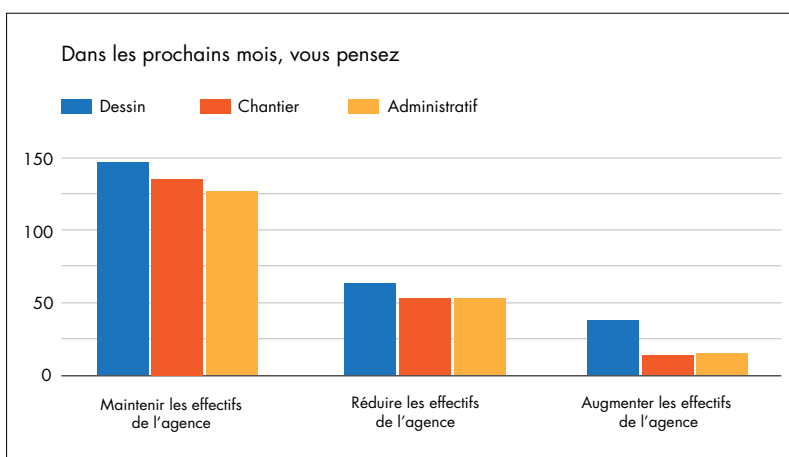
Conclusion

De la lecture de ces deux sondages réalisés au 15 mai et au 1^{er} juin 2020, nous pouvons tirer les grandes lignes suivantes :

- les chantiers ont repris pour 75 % d'entre eux. Les freins existants sont plus liés à des difficultés de mise en place du respect des consignes sanitaires et des difficultés d'approvisionnement des entreprises,
- le télétravail se poursuit dans les agences à hauteur de 30 %,
- le niveau d'activité est en baisse de l'ordre de 30 % car les nouveaux projets, publics ou privés ne se présentent pas,
- la masse salariale est plutôt en décroissance de l'ordre de 15 à 20 % en moyenne.

Pour un plan de relance efficace

Ce qui est important dans cette analyse pour la filière c'est que la relance doit se faire par la mise en œuvre de nouveaux projets publics et privés pour maintenir le niveau des études au



sein de nos agences de maîtrise d'œuvre et, au-delà, **maintenir le niveau d'activité des entreprises de travaux à une échéance de 6 mois pour le gros œuvre et 12 mois pour le second œuvre.** À la lecture des analyses précédentes une relance sur la base de 30 % de notre chiffre d'affaire est nécessaire.

Le montant des travaux gérés par les architectes est d'environ 62 milliards d'euros, chiffres obtenus à partir de ceux communiqués par le MAF, mutuelle d'assurance couvrant environ 90 % des agences d'architectes.

Pour que la relance soit effective et que la filière soit stabilisée, le montant des investissements à programmer immédiatement par la commande publique et privée représente donc près de 20 milliards d'euros.

La Fibre livrée à domicile

Faites appel à Orange pour raccorder
votre immeuble à la Fibre et bénéficier
de la qualité et du confort d'usage de
l'internet haut débit.

Renseignez-vous sur commentavoirlafibre.orange.fr
ou appelez le **0800 38 38 84** Service & appel
gratuits *

* Appel gratuit depuis une ligne fixe Orange. Coût variable selon votre opérateur.
Accessible en France métropolitaine, sous réserve d'éligibilité et de raccordement au domicile du client.
Orange - SA au capital de 10 640 226 396 € - 78 rue Olivier de Serres - 75015 Paris - 380 129 866 RCS Paris.



EXPERTISE, PROSPECTIVE, SOLIDARITÉ. Voilà cinq mois que ce triptyque est au centre des préoccupations des fédérations et de leurs équipes. Information en continu des adhérents, intervention quotidienne auprès du gouvernement, propositions sur les conditions de reprise de l'activité.



Patrick Julien,
Délégué général, Membre du CEDAP
(Centre d'Études des Directeurs d'Associations
Professionnelles)

DANS LE "MONDE D'APRÈS" LES FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES SORTIRONT-ELLES RENFORCÉES ?

Depuis le 17 mars, les organisations professionnelles jouent à plein leur rôle. Le contexte actuel remet en lumière le rôle fondamental de ces corps intermédiaires dans la société et la démocratie française. Au plus proche des entreprises pendant cette situation de crise, ces organisations renforcent leur rôle de concertation avec les pouvoirs publics et de canal privilégié de la participation des forces économiques du pays.

Vis-à-vis des pouvoirs publics

Si le dialogue avec la société se porte si mal en France, c'est parce que le dialogue avec les corps intermédiaires, parmi lesquels

figurent au 1^{er} plan les organisations professionnelles françaises, n'est pas respecté. Communément accusées de ralentir les réformes, de céder au corporatisme et de s'arc-bouter sur leurs acquis, la mise à l'arrêt de pans entiers de notre économie a cependant remis en selle les organisations professionnelles (OP) et souligné plus que jamais la nécessité de l'intermédiation de ces représentants de la société civile.

Elles représentent tous les secteurs d'activités (professions libérales, artisanat, commerce, industrie, santé, services) et travaillent résolument à concilier leur intérêt sectoriel et l'intérêt général.

Un rôle essentiel de courroie de transmission

Les pouvoirs publics semblent désormais enfin conscients que les OP constituent le bon vecteur d'information qui fonctionne **dans les deux sens** : relais des informations sociales, financières, sanitaires aux entreprises et remontées des problèmes opérationnels vers l'exécutif. Et il existe un fort besoin de remontées du terrain face au déficit de capteurs de la sphère publique.

Grâce au contact permanent qu'elles entretiennent avec leurs adhérents, les OP ont su développer une expertise technique, sectorielle et économique précieuse. Les remontées sur les "trous" dans les dispositifs qu'elles apportent aux différents ministères permettant au gouvernement d'adapter ses mesures génériques aux secteurs concernés dans un contexte où les décisions doivent être rapides. Le dialogue entre OP et pouvoirs publics sort aujourd'hui grandi de cette épreuve collective. Les OP devraient rester incontournables pour préparer la relance de l'économie française et refusent l'affaiblissement insidieux des corps intermédiaires. Appelons donc à rendre systématique la consultation des OP en amont des processus législatifs et réglementaires. Celle-ci reste trop rare ou trop tardive, trop aléatoire et trop informelle.

Cette systématisation serait de nature à réactiver le dialogue avec les représentants de la société civile en reconnaissant pleinement leur rôle et leur apport de valeur, **à éviter des mesures**

Joëlle Leoni

20 avril, Syndicat des Architectes de Savoie

Le côté syndical ne m'avait jamais attirée, mais l'Unsa apparaissait en pointillés dans ma pratique professionnelle : visites d'entreprises, conférences, courriels d'information. Architecte spécialisée dans la restauration du patrimoine et travaillant souvent en Alsace, le congrès 2019 à Strasbourg a été pour moi l'occasion "d'aller voir" comment cela se passait. Le bilan étant positif, j'en suis revenue avec l'idée d'adhérer, un jour, sans doute, disons demain... Sans le faire. Durant la période de confinement, j'ai trouvé bien des réponses à mes questions au travers des fiches éditées par l'Unsa : fermeture des chantiers, gestion des salariés et des délais contractuels, aides disponibles, etc. . Du coup, j'ai finalement pris le temps de renvoyer mon adhésion, persuadée que rester isolée n'était pas la bonne voie pour aller de l'avant.

techniquement "hors sol" ou économiquement dangereuses et à rationaliser la décision publique.

Une crise est souvent une opportunité pour accélérer les changements en cours ou pour créer un électrochoc qui permet d'orienter différemment la stratégie des filières économiques. Oui, les corps intermédiaires sont à la tâche plus que jamais, et unis, et les mois à venir vont exiger d'eux un engagement sans précédent.

Il ne s'agit pas là du combat de lobbies cherchant à mieux défendre leurs intérêts mais de la capacité de l'État à revivifier le lien indispensable avec les représentants de secteurs et de professions pour in fine conforter notre démocratie participative et représentative et son efficacité collective. Ce qui constitue la clef de la dynamique sociale, économique et territoriale de notre pays.

– Vis-à-vis des entreprises

En tant normal, les OP et leurs collaborateurs font partie de ces travailleurs de l'ombre constituant la "deuxième ligne". Sans relâche, elles accompagnent pourtant au mieux les filières économiques qu'elles représentent et œuvrent à la qualité du dialogue social dans leur branche.

L'expertise comme légitimité

Rédaction d'avenant télétravail type, réponse aux adhérents sur la mise en place du chômage partiel, sur les reports de charge, l'accès au fond de solidarité, la mise à jour des DUER, les mesures sanitaires à prendre pour la reprise d'activité, etc...

Dans le labyrinthe des textes qui se sont succédé ces derniers mois les analysent que les OP apportent sont apparues essentielles au bon pilotage des entreprises.

La solidarité comme valeur

La solidarité enfin. C'est en ces temps compliqués que l'on se rend encore mieux compte de la solidarité qui existe au sein des Organisations Professionnelles. Réseau de bonnes pratiques, d'entraide, lieu qui permet de rompre l'isolement du chef d'entreprise. Au-delà de la concurrence qui existe entre les adhérents, la solidarité est souvent un élément fort des syndicats territoriaux.

La crise actuelle a indéniablement modifié la perception des entreprises à l'égard des OP. Les entreprises se tournent naturellement vers elles, multiplient les demandes d'aides et d'accompagnement et beaucoup les remercient d'ailleurs.

Dans ce contexte sans précédent, l'Unsfa s'est donc agrandie. Nous avons accueilli une centaine de nouveaux adhérents. Nous les remercions de leur confiance et nous leur souhaitons la bienvenue à l'Unsfa !

Anne Playe

30 mars, Union des Architectes
des Hauts de Seine

J'ai été sonnée par l'arrêt brutal de nos chantiers le 16 mars, puis par l'interruption du processus électoral des maires et de mes maîtres d'ouvrage. J'ai commencé moi aussi à passer mes journées devant mon écran, à faire et défaire des plannings car il fallait que les chantiers redémarrent en sécurité. Je me suis inscrite à des formations en distanciel, et à faire tout un tas de trucs que je n'avais jamais le temps de faire "avant" ... entre autres lire tous les communiqués de l'UNSFA qui, fin mars, ont été très pertinents sur la reprise des chantiers ("dossier de crise" et "fiches thématiques"). Cela m'a apporté beaucoup, m'a rassurée sur les méthodes, sur les échanges avec les intervenants des chantiers, entreprises, maîtres d'ouvrage, coordonnateurs SPS ... C'est pour ça que j'ai adhéré, alors que je me posais la question depuis longtemps.



L'offre pour les Architectes membres ou non de l'UNSFA pour acquérir un certificat qualifié pour répondre à vos appels d'offres est toujours valide et toujours au prix négocié de 159 € HT (validité 36 mois).

Rendez vous sur certificat-architecte.com, à bientôt !





L'ARCHITECTURE AUTREMENT

Inscriptions ouvertes

6^{ème} promotion

DÉMARRAGE en DECEMBRE 2020

Formation continue de 10 sessions
de 3 jours sur 10 mois

Dauphine | PSL 
UNIVERSITÉ PARIS

Diplôme d'Université Business Management

Parcours

**Responsables d'Entreprises
d'Architectes et de
Contractants Généraux**



Toutes les clés pour
intégrer le management
d'entreprise à la pratique
de l'architecture ! E.C.

Possibilité de prise en charge à 100 %
pour les Architectes et personnels d'encadrement
ayant le statut de salariés dans les entreprises d'Architecture



REUNION D'INFORMATION EN VISIO LE 22 JUILLET 2020 À 18H

INFORMATIONS : www.management-architecte.dauphine.fr

siege.social@architecteurs.com - Tél. 01 55 37 17 00



SELON LE DÉCRET DU 4 NOVEMBRE 2016, relatif à la saisine par voie électronique des administrations, la dématérialisation des autorisations d'urbanisme devait être opérationnelle à compter du 8 novembre 2018. Personne n'étant prêt, l'échéance a donc été repoussée au 1^{er} janvier 2022 pour toutes les communes de plus de 35 000 habitants.



François Pélegrin,
Architecte

LA DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Et pourtant, cela marche : les services instructeurs de la ville de Paris ont mis en place la dématérialisation depuis le 1^{er} avril 2019...et ça marche !

En avril 2016, ARCHITECTURE PELEGRIN a déposé le premier permis de construire numérique en France pour Emmaüs Habitat (109 logements sociaux) à Bussy-Saint-Georges / Epamaine démontrant ainsi que l'on pouvait faire en 2 heures ce qu'un instructeur faisait en plus de temps, évitant aussi les avis d'incomplet. Grâce à la maquette, l'instructeur peut, en séance, avec l'architecte, trouver toutes les réponses à toutes les questions, faire autant de coupes, prendre des cotes, mesurer des surfaces, et donc instruire en sérénité et en transparence.

Tirant les enseignements de cette expérience, lors d'une visioconférence¹ organisée par Abvent et François Pélegrin (1 500 inscrits, 1 100 connectés simultanément) le 28 mai 2020, l'Unfsa a proposé une expérimentation de la dématérialisation pour aller au-delà du pdf en utilisant le BIM.

L'Unfsa propose 7 pistes à expérimenter :

- Niveau 1 : pdf
- Niveau 2 : pdf + BIM avec instruction en présentiel
- Niveau 3 : pdf + BIM avec instruction à distance
- Niveau 4 : pdf + BIM + superviseur d'exigence:
- Niveau 5 : pdf + BIM + SIG données urbaines
- Niveau 6 : établissement automatique du certificat de conformité
- Niveau 7 : une instruction automatique totalement dématérialisée ?

Il est plus que temps de s'y mettre.

L'Unfsa, avec la FPI et l'USH accompagneront les ministères concernés par ces expérimentations.

Un système gagnant-gagnant est à mettre en place. L'expérience de Bussy-Saint-Georges démontre qu'avec le BIM, l'instruction est facilitée. Il faut donc donner aux concepteurs les moyens de réaliser la maquette numérique et les simulations avant le dépôt du PC et bénéficier d'une instruction à délai réduit.

1) Replay : <https://www.youtube.com/watch?v=H1by1iCmBY&feature=youtu.be>

VISIOCONFÉRENCE

jeudi 28 mai 2020 - de 10h30 à 12h30

Les enjeux du numérique

François Pélegrin, architecte

Retours d'expérience

- 1 an de pratique de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme de la ville de Paris
Alexandre Reynaud (Ville de Paris)
- Le 1^{er} permis de construire BIM de France
à Bussy-Saint-Georges pour Emmaüs Habitat (avril 2016)
François Pélegrin, architecte & Clément Lhomme (Emmaüs Habitat)

Table ronde : enjeux et perspectives pour la maîtrise d'ouvrage et pour les architectes

Jean-Michel Woukoff (Unfsa) & Frank Hovorka (FPI)
& Cécile Semery (USH)

Bonnes pratiques numériques et accompagnement

Production des vues métiers, volet paysager, notices, Cerfa et pièces écrites, communication et immersion dans le projet
Gabriel Castel & Arnaud Le Vaillant (Abvent)



QR code pour voir la vidéo proposée par l'Unfsa

LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT DE 2005 A ÉTÉ INSTITUÉE UNILATÉRALEMENT PAR L'ÉTAT AVEC LES EXTRÊMES RÉSERVES DE LA PROFESSION. Elle a créé une fracture incompréhensible et préjudiciable entre l'enseignement et le monde professionnel. Cette fracture s'explique par l'abandon du statut d'école formant à un métier vers le statut universitaire délivrant un savoir.



Antoine Daudré-Vignier,
Architecte

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ARCHITECTES SANS ARCHITECTURE ?

L'architecture est un art appliqué, à savoir simultanément une culture et une science.

L'architecture donne un sens aux constructions et s'appuie sur la culture pour construire selon un modèle scientifique. La formation à l'acte de bâtir s'enseigne par la pratique du projet ; celui-ci ne peut être réduit à l'accumulation de savoirs historiques ou à une érudition technique. Son apprentissage nécessite un tutorat prodigué par un praticien expérimenté, éprouvé à l'exercice et apte à structurer intellectuellement et dialectiquement l'élève à se projeter dans toutes les dimensions du projet.

Avant la réforme, le diplôme d'architecte formalisait la plénitude de cette maîtrise.

Le déclassement de cet exercice si particulier de fin d'étude en un simple semestre universitaire illustre au mieux la méconnaissance de la spécificité de l'enseignement et au pire la volonté de réduire l'apprentissage du projet à une banale matière d'un cursus universitaire général.

Cette année, la dernière réforme de l'enseignement confie l'exclusivité de l'enseignement dans les écoles d'architecture à des "enseignants-chercheurs" à la pratique quasi-exclusivement universitaire. Elle porte un coup fatal à l'apprentissage du projet et remet en cause la vocation intrinsèque des écoles d'architecture.

Si l'école ne forme plus à l'acte de bâtir, comment l'architecte peut-il encore exercer la délégation de mission de service public en faveur de l'intérêt général ? Comment délivrer au client et répondre à son obligation de conseil sans l'intelligence de la question et la pertinence de la réponse ?

Une partie de la production architecturale récente illustre les conséquences maintenant visibles de cette dérive en privilégiant

la forme d'une construction à son sens. Les actuels mouvements étudiants dans les écoles d'architecture dépassent, à mon sens, la simple revendication d'un manque de moyens (les études d'architecture n'en ont jamais été dotées) mais expriment une inquiétude sous-jacente quant à leur mission pédagogique et la nature de la formation délivrée.

Priver les étudiants d'une solide et réelle formation au projet, c'est leur imposer ultérieurement un long et coûteux apprentissage à exercer une fonction à laquelle ils ne sont pas préparés.

Les fameux "métiers de l'architecture" ne doivent pas être la résultante d'un manque de compétence à exercer la pratique du projet et, par défaut, orienter les étudiants vers des voies secondaires imposées par frustration.



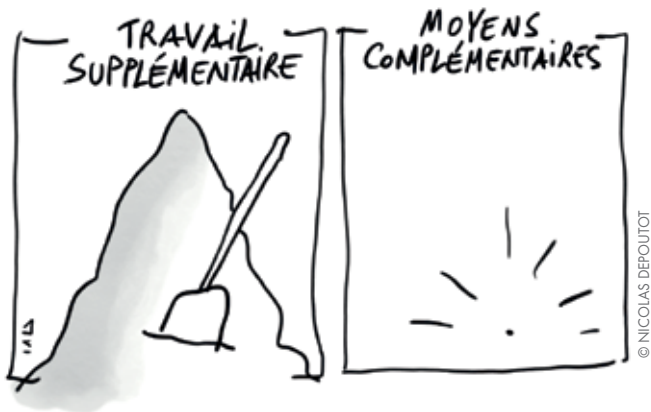
Le Livre Blanc de la profession préconisait, dans le cadre de la réforme de 2005, une période de formation professionnalisante sérieuse, basée sur l'expérience de plusieurs générations d'Architectes en exercice, et ouvrant à la licence d'exercice. Cette formation était assortie d'une proposition de charte tripartite et d'une demande d'aide de l'État aux structures d'accueil.

Faute d'obtenir le consensus recherché relatif au contenu de l'Habilitation à Maîtrise d'Œuvre en Nom

Propre (HMONP), l'Unsfa et ses partenaires avaient décidé de publier le "Cahier Métier Architecte" pour faire prendre conscience à nos interlocuteurs, et notamment le ministère, de la réalité de notre fonction d'architecte.

Les mouvements étudiants en cours dans les écoles d'architecture confirment la justesse de la politique réclamée à l'époque par la profession et lui confère encore aujourd'hui son caractère d'actualité.

RÉFORME EN COURS ET VIEILLES ALERTES...



Faire évoluer la gouvernance de nos écoles, se rapprocher des universités, voilà des orientations que l'on peut comprendre dans une optique de cohérence globale de l'enseignement supérieur. Mais importer des modes de fonctionnement qui ne font pas vrai-

ment leurs preuves et surcharger les équipes enseignantes et administratives, sans donner de moyens supplémentaires, c'est difficile à accepter.

Dans une tribune publiée par *Libération* le 16 novembre 2017, Josette Féral une collègue nord-américaine parlait pour l'université française, "d'un système de pouvoir opaque et violent" et "de mentalités d'un autre âge". Tandis qu'un article du *Monde diplomatique* de septembre 2017 titrait "Ubu règne sur l'université française" et y dénonçait "des normes quantitatives et des dispositifs qui tous conduisent à un renforcement de la bureaucratie. Jusqu'à l'absurde". Et, c'est en particulier de cela qu'en 2019, on ne veut pas pour nos écoles d'architecture. Notre tutelle nous avait certes isolés, mais quand-même préservés.

Nicolas Depoutot,
Architecte

Maître de conférences, École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy

L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE STRASBOURG SE MOBILISE

Très loin de leurs pratiques habituelles, les Écoles Nationales Supérieures d'Architecture et du Paysage ENSA-P, vingt en France, se révoltent pour protester contre la mise en œuvre **insatisfaisante de la réforme de 2018**. Le 15 décembre 2019, l'ensemble des directeurs et directrices et des président.es des CA des écoles ont envoyé une lettre à leur ministère de tutelle pour exprimer un "ras-le-bol". Du côté des enseignant.es, une journée de grève totale a été votée au 5 mars. Les revendications portent entre autre, sur le manque de moyens des écoles, la précarisation des enseignants, le remplacement des personnels ATOS et la dégradation des conditions des étudiants.

À l'ENSA de Strasbourg, l'assemblée générale du 21 janvier 2020 a posé tout de suite la nécessité d'articuler les revendications des ENSA-P avec la lutte d'autres secteurs et pour cela un petit groupe s'est organisé. Après les congés de février, la mobilisation a repris pour arriver au 5 mars, journée où "l'Université et la recherche se sont arrêtés". Des groupes Facebook réunissant des étudiant.es et des enseignant.es (environ 150 personnes début mars) ont été un outil de communication majeur.

Après les AG du 28 février et du 3 mars, les étudiant.es ont préparé la journée du 5 mars sans rien concéder à l'improvisation. Ils ont affiché une volonté de conjuguer l'unité de la lutte avec la revendication d'une spécificité, d'une identité, représentée par le port d'un casque de chantier vert lors de la manifestation.

Le 5 mars, les "débat" ont été des moments d'échange autour de questions qui apparaissent toujours cruciales aux étudiant.es : "L'avenir de la profession d'architecte à l'heure de la transition

écologique", "La place des femmes en architecture" et "Qu'est-ce qu'un enseignement de qualité ?". On a vu apparaître là des thématiques intéressantes, mais aussi le désir de concentrer la réflexion surtout au cadre de la profession.

Durant la période de confinement la lutte ainsi que l'enseignement continuent ! Le calendrier pédagogique étant maintenu avec la mise en place cours à distance. Les revendications sont encore plus d'actualité car cette période montre bien le manque de moyens auxquels font face les ENSA-P.

Barbara Morovich, maître de conférence à l'ENSAS
Jean-Paul Wetzel, maître de conférence à l'ENSAS



ARCHITECTES EN TRANSITION(S)



Christophe Bury,
Secrétaire National de l'Unsta,
Responsable du congrès des Architectes

Une transition sociétale est en marche.

Nous sommes dans une prise de conscience de l'épuisement des ressources naturelles, de l'étalement urbain, de l'artificialisation des sols, de la financiarisation des politiques d'aménagement du territoire et de construction des logements sociaux, de la recherche de la rentabilité au détriment de la qualité.

Des pratiques professionnelles en réseaux, une mutualisation des moyens, des modes d'exercice collaboratifs émergent dans notre profession.

Dans le cadre de ces transitions, comment les architectes peuvent-ils être force de proposition pour notre société ? De quels outils disposons-nous ? La rénovation thermique, l'économie circulaire, concevoir et construire en s'appuyant sur les ressources locales, l'utilisation de matériaux de réemploi, les initiatives citoyennes sont tout autant de pistes à explorer.

Deux conférences nous éclaireront sur ces sujets :

Lina Ghotmeh. À la croisée des disciplines, l'architecture naît d'êtres sensibles capables de s'imprégner de l'ère du temps, d'anticiper les évolutions et de s'adapter aux défis. Nous continuons le voyage tant mobile ou immobile vers un avenir plus durable, plus adaptable, plus humain mais surtout plus symbiotique avec notre environnement. Cette nature qui nous constitue et sans laquelle nous ne pouvons point survivre. La crise sanitaire que nous avons vécu, que nous continuons à vivre, remet en gras ces questionnements intrinsèques qui nous animent... comment accélérer cette transition ? Quelles nouvelles valeurs nos bâtis devront-ils porter ? À notre échelle, des petits pas se dessinent par l'architecture qui nous meut et que nous partagerons avec vous.

Dominique Gauzin-Müller et Philippe Madec ont lancé, avec l'ingénieur Alain Bornarel, en janvier 2018, le "*Manifeste pour une frugalité heureuse*". "La transition écologique et la lutte contre les changements climatiques concourent à un usage prudent des ressources épuisables et à la préservation des diversités biologiques et culturelles pour une planète meilleure à vivre. Le maintien des solutions architecturales, urbanistiques et techniques d'hier, ainsi que les modes actuels d'habiter, de travailler, s'alimenter, se déplacer, est incompatible avec la tâche qui incombe à nos générations : contenir puis éradiquer les dérèglements globaux."

Dans le cadre de la crise sanitaire que nous vivons, comment les architectes pourront-ils faire mieux avec des moyens et des ressources moindres et des circuits courts ?

Depuis quelques années les discours politiques, largement portés par les associations écologiques privilégient l'idée d'une densification des villes en réponse à la transition énergétique. Est-ce vraiment la bonne et la seule réponse ? Dominique Gauzin-Müller débat pour un usage créatif de matériaux biosourcés. Philippe Madec milite pour un rééquilibrage des territoires donnant toute sa place à une ruralité réinventée. De nouvelles réflexions sur l'évolution des espaces de travail et de l'habitat émergent. Le confinement en milieu urbain a fait naître de nouveaux désirs et mis en évidence de nouveaux besoins.

Comment répondre à ces nouveaux défis ?

<https://www.frugalite.org/fr/le-manifeste.html>

51^e Congrès des architectes

29-30-31 octobre 2020

Couvent des Jacobins, Rennes

Retrouvez le programme et les modalités d'inscription sur le site :

<https://www.congresdesarchis.com>



Le couvent des Jacobins
Centre des Congrès de Rennes Métropole
réhabilité par l'architecte Jean Guervilly.

© JEAN-FRANÇOIS MOLLIERE

L'UNSA ET
L'ÉQUIPE
PASSION
ARCHITECTURE
REMERCIENT TOUS
LES ARCHITECTES
AYANT CONTRIBUÉ À
LA RÉALISATION DE
CE CAHIER DÉDIÉ À
LA RÉGION
DU GRAND EST

(1) DRLWARCHITECTES, © ÉRIC TOUSSAINT, (2) EGG ARCHITECTURE, © ÉRIC VANDEN,
(3) OSLO ARCHITECTES, © PIERRE POMMEREAU, CARTIGNIES (4) ATELIER D'ARCHITECTURE
TANDEM, © AATANDEM, (5) CANONICA ARCHITECTURE, © CARTIGNIES CANONICA ARCHITECTURE.



L'architecture

NOUS FAIT LA VI(LE) MEILLEURE

RÉGION GRAND EST

DRLWARCHITECTES

STRASBOURG (67) & MULHOUSE (68)

www.drlw-archi.com



Vue sur les différentes unités de vie depuis le 1^{er} étage

1) LA POUPONNIÈRE DE L'ERMITAGE MULHOUSE (68)
MAISON DE VIE DE 2 100 M² POUR ACCUEILLIR 36 ENFANTS DE 0 À 5 ANS
Maître d'œuvre : drlwarchitectes ; Cerec Ingénierie ; Structure Concept et CKD (Entreprise générale)
Maître d'ouvrage : Association de l'Ermitage
Livraison : 2019



Terrain Multisport

2) PLAINE SPORTIVE DE LA DOLLER – MULHOUSE (68)
UN ÉQUIPEMENT SPORTIF DE HAUT NIVEAU, FLEXIBLE ET FONCTIONNEL
Maître d'œuvre : drlwarchitectes ; OTE (BE ingénierie) ; OTELIO (BE ingénierie environnementale) ; Cabinet Pierre Robin (BE Infrastructure sportive)
Maître d'ouvrage : ville de Mulhouse
Livraison : 2016

PACE ARCHITECTES

GIOVANNI PACE ET HUGO PACE

REIMS (51) – www.pace.archi



Le site de 40 000 m² comporte 2 cuveries, des ateliers et des caves



Sur une centaine de mètres, le bâtiment se déploie en longueur entre deux ronds-points

1) SITE MONT AIGU – OIRY (51)
CONSTRUCTION DU CENTRE DE VINIFICATION DE MOËT & CHANDON
DÉMARCHE "HQE BÂTIMENT INDUSTRIEL"
Maître d'œuvre : PACE Architectes
Maître d'ouvrage : Moët et Chandon
Livraison : 2018

2) VILLAGE BY CA – BEZANNES (51)
CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE COOPÉRATION (BUREAUX DESTINÉS À DES ENTREPRISES INNOVANTES)
Maître d'œuvre : PACE Architectes
Maître d'ouvrage : Crédit Agricole
Livraison : 2018

CARTIGNIES CANONICA ARCHITECTURE

ALAIN CARTIGNIES & MARIE-JOSÉ CANONICA

BRUYÈRES (88) – xoxoxoxo



Ambiance intérieure

1) COLLÈGE ELSA TRIOLET CAPAVENIR (88)
RECONSTRUCTION D'UN COLLÈGE EN SITE OCCUPÉ RT2012 -30%
Maître d'œuvre : Cartignies Canonica Architecture ; OTE Ingénierie, BET TCE ; Anglade Structure bois et Barthès Bois, BET structure bois ; OTELIO, BET Environnemental ; Bruno Kubler, Paysagiste
Maître d'ouvrage : Conseil départemental des Vosges
Livraison : 2019



Auvent

2) SALLE MULTI-ACTIVITÉS – SAINT-ÉTIENNE-LÈS-REMIREMONT (88)
CONSTRUCTION EN BOIS
Maître d'œuvre : Cartignies Canonica Architecture
Maître d'ouvrage : Ville de Saint-Étienne-Lès-Remiremont
Livraison : 2018

JEAN-PIERRE LATTES ARCHITECTE

JEAN-PIERRE LATTES

LAUTERBOURG (67) - www.lattes-architecte.com



Façades sud-est vues du jardin

1) VILLA AVEC PISCINE ET POOL-HOUSE – LAUTERBOURG (67)
Maître d'œuvre : Jean-Pierre Lattes Architecte
Maître d'ouvrage : Privé
Livraison : 2018

2) GARAGE AVEC PISCINE COUVERTE – WINTZENBACH (67)
EXTENSION DE MAISON EXISTANTE
Maître d'œuvre : Jean-Pierre Lattes Architecte
Maître d'ouvrage : Privé
Livraison : 2019



Façades sud-est vues du jardin

OSLO ARCHITECTES

LAURENT FLEURY, JOSSELIN LUTZ,
NICOLAS PARENT

SCHILTIGHEIM (67) - www.oslo-architectes.fr

Entre ancienne brasserie
et friche industrielle,
le Quartz réalise
la suture
urbaine



1) LE QUARTZ
SCHILTIGHEIM (67)
CONSTRUCTION
DE LOGEMENTS NEUFS EN
ACCESSION, EN RÉSIDENCE
INTERGÉNÉRATIONNELLE ET
LOCATIFS / CERTIFICATION
HABITAT & ENVIRONNEMENT
Maître d'œuvre :
OSLO ARCHITECTES
Maître d'ouvrage :
Nexity
Livraison : 2018



Des logements d'exception orientés plein sud profitent d'une vue sur le centre-ville et sa cathédrale

2) SKYPLACE – STRASBOURG (67)
CONSTRUCTION DE 136 LOGEMENTS NEUFS / RT 2012-15%, EFFINERGIE, NF LOGEMENT
Maître d'œuvre : OSLO ARCHITECTES
Maître d'ouvrage : Altarea Cogedim
Livraison : 2019

MANIÈRE-MAZOCKY ARCHITECTURE

LAURE MANIERE & LUDOVIC MAZOCKY
AY (51)



Vue générale



Vue de l'entrée

1) CENTRE DE SECOURS
TOURS-SUR-MARNE (51)
ÉQUIPEMENT NEUF
Maître d'œuvre : MANIÈRE-
MAZOCKY ARCHITECTURE
Maître d'ouvrage :
Communauté de communes de
la Grande-Vallée-de-la-Marne
Livraison : 2019

2) ESPACE BALNÉO – AVIZE (51)
AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE BALNÉO
Maître d'œuvre : MANIÈRE-
MAZOCKY ARCHITECTURE
Maître d'ouvrage : Domaine
Seloise
Livraison : 2019

ATELIER D'ARCHITECTURE TANDEM

MARGON DAMIEN & JEAN-DENIS BECART

MONTOY-FLANVILLE (57) - www.aa-tandem.fr



Façade



Entrée de l'école

1) RUCHER ÉCOLE
MONTOY-FLANVILLE (57)
CONSTRUCTION DE LOCAUX
ASSOCIATIFS ET DE FORMATIONS

Maître d'œuvre :
Atelier d'Architecture
Tandem
Maître d'ouvrage :
Commune d'Ogy-
Montoy-Flanville
Livraison : 2016

2) ÉCOLE DE MUSIQUE
HAGONDANGE (57)
RÉNOVATION ET EXTENSION
DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE /
CONSERVATOIRE
Maître d'œuvre :
Atelier d'Architecture
Tandem
Maître d'ouvrage :
ville de Hagondange
Livraison : 2016

AGENCE D'ARCHITECTURE HERVÉ GRAILLE

HERVÉ GRAILLE

NANCY (54)

1) COLLÈGE "LA LOUVIÈRE" - NANCY (54)

RECONSTRUCTION DE LA DEMI-PENSION DU COLLÈGE / CERTIFICATION HABITAT
& ENVIRONNEMENT

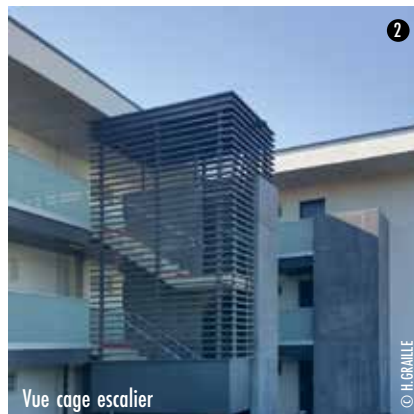
Maître d'œuvre : Agence d'Architecture Hervé Graille

Maître d'ouvrage : Conseil général de la Moselle

Livraison : 2016



Entrée demi-pension



Vue cage escalier

2) LOGEMENTS
LIVREDUN (54)

CONSTRUCTION
DE 26 LOGEMENTS

Maître d'œuvre :
Agence
d'Architecture Hervé
Graille
Maître d'ouvrage :
Meurthe et Moselle
HABITAT
Livraison : 2018



Entrée

JEAN-PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES

JEAN-PHILIPPE THOMAS

REIMS (51) - <http://thomas-architectes.com>



Le parvis

LA BARROISE
BAR LE DUC (55)
CONSTRUCTION D'UNE
SALLE MULTI-ACTIVITÉS
EN BOIS

Maître d'œuvre :
JEAN-PHILIPPE
THOMAS ARCHI-
TECTES

Maître d'ouvrage :
Communauté
d'Agglomération
Bar-le-Duc Sud
Meuse
Livraison : 2019



© FRÉDÉRIC MERCENIER

MADDALON PIQUEMIL ARCHITECTURE

JULIEN MADDALON & MARYLINE PIQUEMIL
SAINT-MAX (54) - www.atelier-mpa.com

© FRÉDÉRIC MERCENIER



Escalier

Vue générale

MAISON MA MALLELOY (54)
RÉNOVATION ET EXTENSION
D'UNE MAISON –
PERFORMANCE
BBC NEUF
Maître d'œuvre :
Maddalon Piquemil
Architecture
Maître d'ouvrage :
privé
Livraison : 2016

RAL 1023 ARCHITECTURE

JUSTINE KNOCH & LYDIE HEINRICH
SCHILTIGHEIM (67) - ral1023-architecture.com



© PIERRE POMMEREAU

Vue intérieure du restaurant



© PIERRE POMMEREAU

Vue extérieure

CUISINE CENTRALE
ET RESTAURANT E.S.A.T.
ERSTEIN (67)
CONSTRUCTION D'UNE
CUISINE CENTRALE (1500
COUVERTS/JOURS) ET D'UN
RESTAURANT DE 100 PLACES
Maître d'œuvre :
A2BV (architecte
mandataire) ; ral1023
Architecture (architecte
cotraitant) ; INGEROP
(BET pluridisciplinaire) ;
IG CONSULTANT
(BET Cuisine)
Maître d'ouvrage :
Association Nouveaux
Horizons
Livraison : 2018

LOCUS ARCHITECTES

ANNE-ÉLODIE BECAMEL & CHRISTOPHE CUNCI
STRASBOURG (67) - www.locus-architectes.com



© CHRISTIAN CREUTZ

Façade sur rue du Général Leclerc

1) MUHLBAECHTEL – VENDEHEIM (67)
RÉHABILITATION D'UN BÂTIMENT
AVEC LA CRÉATION DE 3 LOGEMENTS
LOCATIFS ET LA CONSTRUCTION DE 13
LOGEMENTS LOCATIFS NEUFS / RT 2012
POUR LE NEUF ET LA RÉNOVATION
Maître d'œuvre : LOCUS
ARCHITECTES (Architecte
mandataire, économie),
SIB Études (BET structure),
ILLIOS (BET fluides et
thermique), EPC (OPC)
Maître d'ouvrage :
HABITAT DE L'ILL
Livraison : 2019



© CHRISTIAN CREUTZ

Vue de l'intérieur du cœur d'îlot, dalle paysagère et parc de stationnement

2) AFFINITÉ – LINGOLSHEIM (67)
CONSTRUCTION DE 134 LOGEMENTS COLLECTIFS (104 LOGEMENTS EN ACCESION
+ 30 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX) – JARDINS PRIVATIFS ET PARTAGÉS
Maître d'œuvre : LOCUS ARCHITECTES, architectes mandataires, économie
et OPC et REY + DE CRECY Associés, architectes cotraitants ; CAPEM (BET
Structures) ; SEXTANT Ingénierie (BET Fluides) et ACTE 2 (paysagiste)
Maître d'ouvrage : Bouygues Immobilier
Livraison : 2018

DE NOMBREUX QUALIFICATIFS ONT ÉTÉ UTILISÉS, SOUVENT AVEC PERTINENCE, PARFOIS AVEC EXCÈS ET QUELQUES FOIS DE FAÇON ABUSIVE, POUR DÉCRIRE LA SITUATION SANITAIRE QUE NOUS TRAVERSONS ! Nous avons été interrogés sur la façon dont cette crise sanitaire, qui était inattendue mais prévisible, sauf dans son déclenchement et son ampleur, est vécue par les architectes dans d'autres parties de l'Europe et du monde, et sur les conséquences actuelles et prévisibles sur leurs activités professionnelles, leur situation économique et leurs pratiques. *Passion Architecture* n'est ni un quotidien ni un hebdomadaire, il est probable qu'au moment de la publication de cet article, certaines données auront changé. Nous nous basons sur des informations qui restent incomplètes mais dont nous pouvons tirer néanmoins un certain nombre de réflexions.



Philippe KLEIN,
Délégué de l'Unsfa aux affaires internationales

LES ARCHITECTES DU MONDE FACE À LA CRISE SANITAIRE ET ÉCONOMIQUE

Comme pour la plupart de nos concitoyens, et nos organisations professionnelles, nous avons été informés de l'identification, fin janvier en Chine dans le région de Wuhan, d'un nouveau virus baptisé covid-19 présentant un risque de développement d'une épidémie. Nous avons également été informés des mesures de restrictions prises dans la région de Wuhan pour limiter la diffusion de la contagion assimilée dans d'autres régions du monde de façon optimiste à une "grosse grippe saisonnière".

Très rapidement les premières informations concernant la contagiosité et la létalité de ce virus pouvaient faire craindre autre chose. Malheureusement en la matière les statistiques sont souvent implacables. Nous savons de quelle façon la pandémie s'est diffusée en Europe et dès mi-mai 2020, quels ont été les pays les plus touchés sans toutefois que cela ne préjuge de la diffusion future ou des rebonds possibles de la pandémie. Les mesures de confinement et de restrictions ont été prises de façon très diverses et à des rythmes variés que ce soit en matière de mise en place des mesures de restriction et de déconfinement.

La situation française

La France fait partie des pays où les restrictions ont été les plus sévères et les plus longues. En effet, **la baisse de l'activité du bâtiment a été estimée à près de 88 % entre le 15 mars et le 15 avril**. Tandis que début mai, moins de 50 % des entreprises avaient repris leur activité et le plus souvent de façon limitée du fait de l'insuffisance d'équipements de protection individuelle mais aussi de notre dépendance à l'approvisionnement des matériaux importés. **Des pays comme l'Italie et l'Espagne ont repris les chantiers plus rapidement, car moins affectés par les mesures de restriction.**

Pour les architectes, si les chantiers ont été souvent arrêtés, les activités de conception et de gestion ont été assez largement réorganisées en télétravail à travers une grande partie de l'Europe. Mais une partie des forces de production a parfois dû être immobilisée pour différentes raisons :

- les arrêts maladie liés au virus

- l'assistance aux enfants privés d'écoles,
 - les décisions des entreprises de mise en chômage partiel liées à une baisse d'activité immédiate et de reports des projets.
- Cette situation a affecté les entreprises de façons très diverses avec des prises en charges variées selon les pays.

En Europe, **les pays du Nord semblent ainsi avoir été notoirement moins affectés par les arrêts de chantiers**, la baisse d'activité et les arrêts de maladie, car les inquiétudes exprimées sur l'avenir ont été moins fortes. Les mesures d'aides sociales ou fiscales qui ont pu être mises en place dans certains pays européens sont insuffisantes pour compenser la baisse d'activité constatée à court terme.

En France, les mesures de chômage partiel ont conduit à une baisse de revenus pour les salariés concernés et les mesures sociales laissent un solde à payer sur les salaires et charges sociales aux entreprises qui, en outre, continuent à supporter des charges fixes incompressibles. De plus, les régions frontalières, comme l'Alsace fortement affectée par l'épidémie, subissent un contrôle des frontières avec une forte limitation des circulations. Ainsi, les entreprises d'architecture en ont directement subi les conséquences pour la mobilité de leurs salariés transfrontaliers, et leur présence physique et les approvisionnements sur les chantiers.

La mobilisation européenne

Le Conseil des Architectes d'Europe a lancé une enquête "CAE : covid-19" (<https://www.ace-cae.eu/fr/services/news/>) qui nous permet de prendre connaissance des retours des différentes organisations membres dans leurs pays respectifs, et des premiers impacts sur la profession et le marché de l'architecture.

Les informations recueillies font largement état des conséquences immédiates pour l'activité des entreprises d'architecture, et de très fortes inquiétudes pour l'avenir de l'activité dès le second semestre 2020 en raison :

- des reports de projets,
- des délais supplémentaires dans les autorisations administratives,

- de l'arrêt des services instructeurs pendant plusieurs semaines,
- des baisses de revenus et de l'incertitude économique des donateurs d'ordre privés (particuliers entreprises).

Plusieurs organisations membres du CAE lancent donc un appel pour des aides publiques et des programmes d'investissements publics soutenus. De façon plus positive des voix expriment la place incontournable des architectes dans la construction du monde à venir. Par exemple l'Ordre italien demande : *"Comment voyons-nous dorénavant le futur de nos cités et de nos territoires en partant des leçons de la pandémie ?"*. L'Ordre bulgare questionne sur la façon dont les architectes doivent jouer leur rôle dans la situation post-pandémique et sur le futur de la cité et de l'architecture, *"la pandémie étant aussi un problème urbain"*.

Le CAE a relayé les 36 propositions de l'Unsa pour un plan de relance pour l'ensemble du secteur et ses positions pour offrir une meilleure qualité de vie aux citoyens grâce à la création architecturale et l'innovation. Cette thématique sera reprise lors du 51^e Congrès de l'Unsa dont le thème prémonitoire "Architectes en transition(s)" avait été choisi avant la situation que nous traversons.

Les actions de l'Union Internationale des Architectes

L'on retrouve les mêmes questions posées par l'Union Internationale des Architectes (UIA). **Le hub d'information "UIA covid-19", coordonné par le sud-africain Kevin Bingham, donne accès à des informations élargies concernant le coronavirus :**

- les restrictions mises en place,
- les recommandations pratiques et mesures de précautions
- les aides gouvernementales dans différents pays du monde. (<https://www.uia-architectes.org/webApi/en/news/uia-covid-19-information-hub-launch.html>),

Il est impressionnant de constater la réactivité de la plupart des organisations professionnelles face à cette situation exceptionnelle et la façon dont elles ont développé des informations pour les architectes de leurs pays.

L'UIA a également lancé un appel à projets sur les équipements publics de santé d'urgences et sur la façon dont la pandémie va affecter nos pratiques professionnelles.

(<https://www.uia-architectes.org/webApi/en/news/uia-covid-19-information-hub.html>)

Le Congrès triennal de l'UIA qui devait se dérouler cette année en juillet à Rio de Janeiro a été repoussé à 2021. Nous pouvons prendre connaissance de la déclaration du président Thomas Vonier. (https://www.uia-architectes.org/webApi/en/news/covid-19-uia-president_declaration.html)

Cela démontre la très forte implication des organisations professionnelles nationales et internationales à la fois pour aider les architectes à gérer de façon immédiate la crise sanitaire et ses conséquences économiques mais aussi pour anticiper sur l'avenir et lancer des réflexions prospectives.

**FORMES ET COULEURS
AU SERVICE DU PATRIMOINE**

**PRIX ECCA
2020**

**AVEC LE MÉTAL PRÉLAQUÉ, TRANSFORMEZ
L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE
ET CRÉEZ CELLE DE DEMAIN !**

**UN VOYAGE
D'ETUDES
POUR
2 PERSONNES
À GAGNER !**

APPEL À CANDIDATURES
Le Prix ECCA 2020 récompensera la meilleure réalisation architecturale mettant en œuvre du métal prélaqué et sera remis au Couvent des Jacobins de Rennes à l'occasion du 51^{ème} congrès annuel des architectes, les jeudi 29 et vendredi 30 octobre 2020, en partenariat avec l'UNSA

Inscrivez-vous sur :
CANDIDATURE@PRIXECCA.ORG

ecca
association pour le développement de l'architecture contemporaine

CHRONIQUE DU PARITARISME

MAI 2020



Gilles Lefebure,
Architecte, Chargé du Paritarisme,
Président de la CPPNI de la Branche
Architecture

La négociation des accords de branche est un élément d'une importance fondamentale dans la vie d'une profession quelle qu'elle soit. La branche architecture qui réunit les négociateurs représentant les salariés des entreprises d'architecture et les négociateurs représentant les employeurs, bénéficie d'un dynamisme et d'une activité intense pour une branche relativement petite. Ce dynamisme et cette activité sont animés par des représentants des deux collèges qui ne ménagent pas leur peine et il faut admettre que cette confrontation de point de vue et d'avis divergents est souvent source de réflexions très positives. Néanmoins des divergences importantes demeurent aujourd'hui sur le Pacte de Responsabilité et sur les taux de cotisations que l'Unsa ne cesse de vouloir ramener à la baisse, contrairement au Syndicat de l'Architecture qui vient de proposer de multiplier par 11 le taux de cotisation formation des entreprises d'architecture de moins de 10 salariés pour le passer de 0,05 % à 0,55 % !

Accords de branche : Point sur les accords signés et étendus et les accords signés ou non-signés et ceux en cours de discussion.

Accords signés et étendus

Accord du 14 décembre 2017 relatif à la classification

Par arrêté du 23 décembre 2019, l'avenant du 14/12/2017 a été étendu par le législateur et est applicable à toutes les entreprises d'architecture depuis du 1^{er} février 2020. Cette extension est importante parce qu'elle remet à jour la grille de classification des emplois dans les entreprises d'architecture.

L'Unsa encourage vivement tous les employeurs à mettre en conformité les postes occupés par les salariés des agences dans les 5 filières et catégories correspondantes. Pour aider les employeurs dans cette tâche, les représentants des organisations syndicales de la Branche Architecture ont élaboré des "fiches emplois-repères" qui permettent à l'employeur de mieux cerner la définition de l'emploi du salarié au regard des tâches et des compétences qui doivent être réalisées et détenues par le salarié.

Accord prévoyance

Également par arrêté du 23 décembre 2019, le législateur a étendu l'accord prévoyance qui porte essentiellement sur les taux. En effet, les taux appelés ne sont plus de 50 % du taux contractuel mais de 70 %. Ils sont donc passés, pour les non-cadres en tranche A et tranche B, à 1,26 % et, pour les cadres à 1,92 % en tranche A et 2,34 % en tranche B. Cette augmentation relative, car nous sommes toujours en dessous du taux contractuel, a été nécessaire du fait d'une grande consommation des prestations de prévoyance (complément maladie, invalidité, rentes...).

Accords sur les valeurs de point 2019

Par arrêtés du 30 octobre et du 4 novembre 2019, les accords valeurs de points 2019 ont été étendus et sont applicables rétroactivement au 1^{er} janvier 2019 pour toutes les régions de France. Seuls deux accords ne seront pas étendus et donc non applicables. Ce sont ceux de l'Île de France et de la Corse qui ont fait l'objet du droit d'opposition de l'Unsa en tant que syndicat d'employeurs majoritaires. Pour ces deux régions, les valeurs de points applicables sont celles de 2018 soit 8,30 et 8,20 pour l'Île de France et 7,81 pour la Corse.

Accord Pacte de Responsabilité

Par un jugement du TGI de Paris du 10 décembre 2019, l'Unsa qui avait engagé une procédure judiciaire pour faire annuler l'accord Pacte de Responsabilité a été déboutée et condamnée à payer au Syndicat de l'Architecture et au Syntpau des sommes conséquentes qui ont été réclamées par ces deux syndicats.

L'Unsa qui s'est toujours opposée à ce pacte indécent qui ponctionne les entreprises d'architecture d'une nouvelle cotisation de 1,8% sur l'ensemble de la masse salariale des architectes employeurs, a cependant obtenu lors d'une rencontre intersyndicale avec le Syndicat de l'Architecture l'engagement de celui-ci par la voix de son président Lionel Dunet, de ne pas mettre en œuvre le Pacte de Responsabilité sans la mise en place des conditions indiquées dans le préambule de l'accord, c'est-à-dire la réforme du permis de construire telle qu'indiquée dans le préambule du Pacte. Cet accord Pacte de Responsabilité daté du 11/12/2014 ayant été étendu le 27/12/2016, les premières réunions de la CPNPR (Commission Paritaire Nationale du Pacte de Responsabilité) ont repris le 6 février dernier. Force est de constater que les syndicats de salariés souhaitent vivement mettre en application immédiate cet accord et mettre en place les moyens de la collecte.

L'Unsa reste très vigilante à ce que les conditions, prises pour la mise en place de cet accord, soient simplement respectées. Il ne peut en aucun cas y avoir de mise en place d'une nouvelle cotisation d'un tel montant (environ 12 à 15 K € par an pour une

agence de 10 salariés) sans contreparties financières d'activités supplémentaires et surtout ne pas rajouter, en ce moment, une charge financière que les agences ne pourraient supporter.

Accords signés et non-étendus

Accord égalité Femmes-Hommes (en cours de signature)

Le législateur a imposé aux branches l'obligation de signer un accord relatif à l'égalité Femmes et Hommes dans le contexte professionnel. Après avoir refusé de signer un premier accord sur ce sujet qui contenait des dispositions coercitives à l'encontre des employeurs avec "flicage" et "amendes", l'Unsa a renégocié un nouvel accord qui prend en considération les problématiques diverses relatives à l'égalité Femmes-Hommes pour les salaires, les parcours professionnels, la formation, l'évolution des mentalités et l'équilibre entre vie personnelle et professionnelle. L'Unsa qui a toujours été favorable à un tel accord, a signé la dernière version de celui-ci qui est actuellement ouvert à la signature des autres organisations syndicales et devrait être envoyé à l'extension dans les prochains jours.

Accord contribution conventionnelle

(Cf. art. de N. Briard du PA 72)

Accord contrat de professionnalisation

(Cf. art. de N. Briard du PA 72)

Accords en cours de négociation

Accord sur la consolidation de la Convention collective des entreprises d'architecture

Cet accord en cours de réalisation consiste à consolider la Convention collective qui date de 2003 en intégrant tous les accords survenus depuis cette date et en ajustant toutes les dispositions non-conformes au code du travail applicable en 2020.

Ainsi à l'issue de cet accord, les architectes, les entreprises d'architecture et leurs salariés auront à disposition un véritable outil social de référence qui donnera directement toutes les bonnes informations applicables au droit social dans l'entreprise, sans aller comme aujourd'hui vérifier sur Legifrance les textes applicables. C'est un gros travail mais qui aidera considérablement les acteurs des agences d'architecture à appliquer correctement le droit social dans l'entreprise.

Accord sur le contrat d'opération

Cet accord a pour objet de permettre aux entreprises d'architecture d'utiliser un nouveau type de contrat de travail autre qu'un CDD ou un

CDI, un contrat dit "contrat d'opération". Cela permettra à un employeur de la branche de recruter un salarié pour réaliser une mission de maîtrise d'œuvre précise dont la date de fin n'est pas connue précisément, comme une durée de chantier par exemple.

Accord sur le télétravail

Cet accord a pour objectif de définir les conditions de recours et de mise en œuvre du télétravail au sein des entreprises de la branche.

Accord sur les congés payés

Par ordonnance du 25 mars 2020, le gouvernement autorise les employeurs à affecter jusqu'à 6 jours de congés payés pendant la crise sanitaire liée à l'épidémie du coronavirus, sous réserve d'un accord de branche.

Décision de la CPPNI

Par décision du 29 avril, la CPPNI a décidé qu'en raison de la pandémie du Covid-19, Malakoff-Humanis doit utiliser les fonds détenus au titre des fonds sociaux dans le cadre d'une aide ponctuelle, pour la fourniture du matériel adapté aux salariés (gants, masques, panneaux, etc.) dans la limite de 100 € par salarié, sur présentation d'un justificatif d'achat par l'entreprise.



© NICOLAS DEPOUTOT

LORSQU'UNE ENTREPRISE NE PEUT PLUS FAIRE FACE À SES CRÉANCES, LES CONSÉQUENCES PEUVENT ÊTRE TRÈS GRAVES pour elle et ses moyens humains. L'anticipation constitue donc le maître-mot. Afin de traiter de façon précoce ses difficultés quatre procédures peuvent être utilisées.



Patrick Julien,
Délégué général, Membre du CEDAP
(Centre d'Études des Directeurs d'Associations
Professionnelles)

PENSEZ À TEMPS AUX PROCÉDURES DE PRÉVENTION ET DE TRAITEMENT DES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES

Les procédures "amicales" de prévention

Confidentielles elles constituent un outil efficace. La crainte légitime d'atteinte à la réputation doit conduire le professionnel à se placer au plus tôt sous la protection du tribunal judiciaire ou de commerce selon les cas.

Pour gérer l'urgence : le mandat "ad hoc"

L'entreprise **ne doit pas se trouver en état de cessation des paiements**. Devenu pratique courante en vue de résoudre les difficultés auxquelles son entreprise est confrontée, il consiste à missionner un administrateur ou mandataire judiciaire. Il doit déployer tous ses talents sans pour autant s'immiscer dans la direction de l'agence qui reste entièrement aux mains de l'architecte. L'intérêt est d'y recourir avant même que l'entreprise ne se trouve en difficulté financière. Le recours à mandataire constitue un investissement bien souvent rentable.

La procédure de conciliation

Elle consiste, pour le chef d'entreprise, à obtenir la conclusion d'un accord amiable avec ses principaux créanciers ; la négociation étant menée par un conciliateur désigné à cette fin et sous le contrôle du juge. Si l'architecte est en état de cessation de paiements, il doit l'être depuis moins de 45 jours.

Le tribunal désigne, pour un 1^{er} délai de quatre mois un conciliateur dont la mission est de prendre contact avec les créanciers publics et privés de l'entreprise et négocier, avec chacun d'eux, des remises de dettes ou des délais de paiements.

Le traitement judiciaire des difficultés : les procédures "collectives"

Destinées à permettre la poursuite de l'activité économique, le maintien de l'emploi et l'apurement du passif en cas de difficultés

plus importantes, elles permettent d'envisager le remboursement des dettes dans le cadre d'un moratoire accordé judiciairement ou d'un plan de cession. L'Ordre y intervient en tant que contrôleur.

La procédure de sauvegarde judiciaire

Ouverte au chef d'entreprise qui justifie de difficultés qu'il n'est pas en mesure de surmonter seul, elle doit intervenir avant tout état de cessation des paiements et débiter par une période d'observation d'une durée de 6 mois qui entraîne l'arrêt des poursuites des créanciers afin de permettre au débiteur de préparer son plan de sauvegarde.

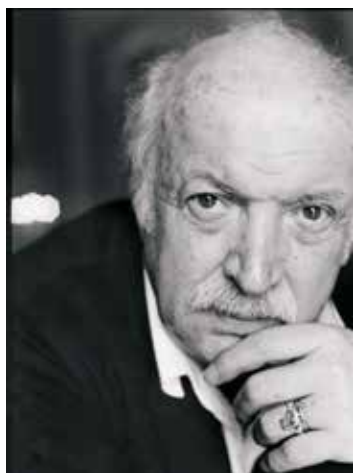
Le redressement judiciaire

Il suit un régime similaire à la procédure de sauvegarde mais avec un contrôle plus important du tribunal et de l'administrateur judiciaire. Le jugement d'ouverture marque l'arrêt du cours des intérêts légaux et conventionnels pour les créanciers antérieurs au jugement. La rémunération liée aux fonctions exercées par l'architecte débiteur est en principe maintenue en l'état, au jour de l'ouverture de la procédure. L'ouverture de cette procédure doit être demandée par le chef d'entreprise au plus tard dans les 45 jours qui suivent la cessation des paiements. À l'issue d'une période d'observation, elle donne lieu à un plan de continuation d'une durée maximale de 6 mois.

Liquidations judiciaires ou amiables

Elles interviennent en cas d'échec des autres procédures ou de dépôt de bilan. Lors de celles-ci, le tribunal désigne un représentant de l'Ordre qui a pour mission d'exercer les actes de la profession.

Droit au rebond : L'échec reste encore trop souvent un sujet tabou. Depuis 2013, l'indicateur "O40" de la Banque de France qui fichait durant trois ans les chefs d'entreprise après une liquidation judiciaire a disparu. Ils n'ont donc plus de difficulté, en principe, à accéder à un crédit ou à des concours bancaires pour recréer une entreprise.



L'ARCHITECTURE FAIT SON CINÉMA

RÉALISATEUR ET SCÉNARISTE, JEAN BECKER LIVRE UN REGARD RARE SUR L'ARCHITECTURE ET LE MÉTIER D'ARCHITECTE.

S'il reconnaît d'emblée qu'il n'est pas un expert en la matière, il revient sur les grands édifices, l'art, l'innovation et la modernité qui ont toujours accompagné son œuvre. Pour lui, le terme même d'architecte définit beaucoup de choses, n'hésitant pas à évoquer une certaine similitude avec le métier de réalisateur. Rencontre en temps de confinement.

"Je ne connais pas beaucoup d'architectes, et puisqu'il m'est donné l'occasion de m'adresser à eux, je souhaite exprimer mon admiration à tous ceux qui ont participé, de près et de loin, à la construction de ces édifices exceptionnels tels les cathédrales, le Mont-Saint-Michel, etc., qui ont traversé les siècles.

C'est toujours remarquable de penser à ces hommes qui ont bâti, durant des décennies, des monuments à la fois dignes des plus belles dentelles et aussi robustes que des châteaux forts. Je pense aux cathédrales, et à Notre-Dame de Paris en particulier. Comme beaucoup, j'ai d'abord été stupéfait et effondré de la voir en feu et son spectacle de désastre, tout autant qu'après, avec ce bal des diseurs de bonne aventure, tel expert ou tel autre donnant son avis, préconisant telle matière ou telle autre, dans un temps plus ou moins donné avec des annonces de coûts. Au final, on en a perdu le fil de son histoire, comme en ce moment avec cette période de confinement. Au cinéma, si cela arrive, c'est mauvais pour le résultat final.

Pour tous les arts, notamment la musique ou la peinture, la modernité tient compte des critères du temps, de l'argent et de la sous-traitance, et n'offre plus les "voyages" de l'esprit que les siècles derniers proposaient.

Je me perds dans les propositions d'aujourd'hui. Certes, de mes 80 ans passés, j'y porte un regard et une écoute particuliers, mais j'ai été élevé aux airs de Mozart, Armstrong, Brel, les Beatles et les Stones, alors je ne peux que me perdre dans les musiques actuelles. Pour les arts visuels, j'éprouve la même chose et reste transporté par les émotions quand je parcours les expositions de Van Gogh, Nicolas de Staël ou Paul Klee, tandis que je reste très surpris par l'engouement suscité par Jeff Koons.

À mon sens, notre époque met à mal la qualité artistique en raison du manque d'argent et de temps. En cela, l'architecte n'est peut-être plus pris au sérieux pour son travail, alors que ce soit un grand bâtiment ou une petite maison, c'est son œuvre qui reste, comme pour le réalisateur : une fois projeté sur l'écran, le film existe, apprécié ou pas.

En réfléchissant, je pense qu'il y a de grandes ressemblances entre l'architecte et le réalisateur. Un réalisateur est l'architecte de

son film. Toutefois, j'ai le sentiment que ces deux métiers ont eu des destins croisés.

Jusque dans les années 1970, dans le cinéma, la production avait "le final cut", puis avec le temps, les réalisateurs ont pris la main en participant à la production de leur film, ce qui leur a donné ainsi l'opportunité de décider du fameux "final cut". J'ai l'impression que pour les architectes, l'histoire s'est inversée, et que finalement, ce sont les marchands du temple qui ont pris le dessus sur leur travail et ils doivent donc certainement en souffrir.

Deux voyages, deux villes m'ont particulièrement marqué. Brasília, la ville des grands architectes, et New York, que j'ai découvert avant que la Défense ne soit érigée. J'ai eu un choc (clin d'œil à mon ami Nougaro) avec sa verticalité, c'était vraiment nouveau pour moi.

Enfin, l'architecture n'a jamais été trop présente dans mes films. C'est la nature qui a joué un rôle important dans mes films car je voulais y mettre tout simplement en évidence la nature humaine. Pour moi, la vraie beauté est dans la simplicité, c'est d'ailleurs elle qui m'a servi de guide dans la réalisation de mes films. Et, j'ajouterais que la belle architecture doit s'inspirer de la simplicité."

FILMOGRAPHIE

- | | |
|--|--------------------------------------|
| – Un nommé La Rocca (1961) | – Effroyables Jardins (2003) |
| – Échappement libre (1964) | – Dialogue avec mon jardinier (2007) |
| – Pas de caviar pour tante Olga (1965) | – Deux jours à tuer (2008) |
| – Tendre Voyou (1966) | – La Tête en friche (2010) |
| – L'Été meurtrier (1983) | – Bienvenue parmi nous (2012) |
| – Élixa (1995) | – Bon Rétablissement ! (2014) |
| – Les Enfants du marais (1999) | – Le Collier rouge (2018) |
| – Un crime au Paradis (2001) | |



TRANSITION ENVIRONNEMENTALE ET ÉNERGÉTIQUE, DEVELOPPEMENT DURABLE - CONSTRUIRE DURABLE FOCUS SUR LES PRISES EN CHARGE 2020

**PRISE EN CHARGE AU COÛT RÉEL PLAFONNÉE À 300 € PAR JOUR,
LIMITÉE À 900 € PAR AN ET PAR PROFESSIONNEL**

Formation de base " Développement durable "

Modules de perfectionnement : RE 2020 – Bâtiment Bas Carbone E+C-
Qualité de l'air, ACV, carbone, déchets, géothermie, recyclage, ...
Simulation thermique et outils, coût global, énergies renouvelables, maisons passives

La construction avec les matériaux biosourcés : terre, bois, paille

Rénovation du parc existant – Réhabilitation

Construire dans les zones soumises aux risques naturels : PPRI, ravinements, coulées de boues, effondrements, cavités, séismes, ...

Diagnostic global

Projet inter-pros sur l'Économie au sens durable

Écologie / Économique : coût global, compris CO₂ – économie circulaire – réemploi
Réparer la ville : densification, surélévation, superpositions et interactions de programmes (logements, ERP, commerces)
Nouvelles façons d'habiter : immeubles de logements mixtes, cohabitation de logements et d'équipements, espaces partagés

NB : Toute demande de prise en charge doit impérativement être **saisie en ligne au plus tard dans les 10 jours calendaires suivant le 1^{er} jour de formation** dans l'espace dédié du site www.fifpl.fr

LES CPR-PL, ÉTAT DES LIEUX



En septembre 2012, les cinq organisations syndicales interprofessionnelles représentatives des salariés et l'UNAPL signaient un accord pour mettre en place des **Commissions Paritaires Régionales des**

Professions Libérales (CPR-PL), mais il aura fallu attendre fin 2018 pour que celles-ci commencent à être effectives.

Contrairement aux Commissions Territoriales Paritaires (CTP) Architecture qui proposent des accords, notamment sur les salaires, les CPR-PL sont des lieux de dialogue social pour favoriser l'approche transversale des sujets impactant les professions libérales : activités sociales et culturelles, communication régionalisée, santé et

sécurité des salariés et employeurs, les conditions de reprises après le déconfinement...

Six CPR-PL sont déjà installées. La mise en place dans les autres régions, suspendue par la crise COVID va reprendre progressivement.

L'ADSPL (Association pour le développement du dialogue social et du paritarisme dans le secteur des professions libérales, créée en 2014 gère la collecte du financement nécessaire à leur fonctionnement à raison de 0,04 % de la masse salariale annuelle brute de l'ensemble des professions libérales.

Jean-Michel Dresse,
Architecte, membre Unapl ADSPL

DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE ET CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE



Lisa Paul-Carrière,
Directrice du Gépa



L'état d'urgence sanitaire dû à l'épidémie du covid-19 a impacté très durement la formation continue : confinement des personnes, suspension de l'accueil des stagiaires, fermeture des locaux, mise au chômage partiel pour certains salariés, etc. Autant de conséquences auxquelles nous avons dû faire face. Sans attendre, nous avons proposé à nos stagiaires des formations digitalisées répondant à leurs besoins.

À plusieurs égards, nous sommes ébranlés et bousculés par cette crise, mais quand on y réfléchit bien, elle a accéléré nos pratiques

du distanciel pour la formation. Elle nous a offert de réelles opportunités de former et de communiquer autrement avec notre public. En effet, moins d'une semaine après l'annonce par le gouvernement de la fermeture aux publics des organismes de formation, nous avons solidairement proposé plusieurs sessions de formations gratuites :

- conduite du chantier dans le cadre du covid-19,
- associées et pactes d'associés,
- contrat de travail et impact du covid sur celui-ci.

Grâce à ces sessions, nous avons formé plus de 600 stagiaires. Avec le virage numérique, nous proposons aujourd'hui une partie de notre catalogue de formation en ligne sur les thématiques :

- du BIM,
- de la RE 2020,
- de la gestion du chantier,
- de la conception durable.

Ces formations structurées et/ou complémentaires sont comptabilisables dans le plan de formation des architectes et, sont en adéquation avec les finalités de développement des compétences, dont ils ont besoin tout au long de leur vie professionnelle.

Retrouvez nos formations sur le site du GÉPA :

<http://www.formation-architecte.com>

LES AMBITIONS DE LA NOUVELLE ÉQUIPE

Nouvelle directrice du Gépa depuis la mi-mars, je souhaite impulser une dynamique de transformation et d'accélération du digital dans nos formations, qui auront tout à gagner en proposant à notre public des formations de qualité alliant présentiel, distanciel ou les deux à la fois. C'est notre volonté et notre projection stratégique pour l'avenir.

Pour faire face aux défis de notre transformation numérique au cours de ce confinement et après le déconfinement progressif mis en place depuis le 11 mai, avec la nouvelle équipe du Bureau du Gépa, nous avons défini une nouvelle stratégie ambitieuse.

Les membres du nouveau bureau, tous architectes et conscients des enjeux à venir sont d'ores et déjà présents et, prêts à construire. Au nombre de 5 élus, ils ont pour mission de mettre en œuvre avec la direction du Gépa, la politique et la stratégie définies en concertation avec le conseil d'administration et l'Assemblée générale. Élu le 17 avril dernier pour deux ans, ce bureau est présidé par Didier Josseau, secondé par ses vice-présidents Gaël Robin, et Patrick Anjuère, par son trésorier, Christophe Bury et son secrétaire, Franck Lemevel.

Le numérique, offrant aux architectes de nouveaux moyens de développement de leurs compétences professionnelles, va aussi les contraindre à s'ouvrir davantage aux nouvelles technologies de la formation et de l'apprentissage.

Pour le Gépa, le développement des outils numériques ne se fera pas sans une étude et une analyse approfondie des besoins des apprenants, des pratiques et attentes du secteur de l'architecture

pour offrir non pas seulement du digital, mais permettre d'accroître l'agilité, l'ouverture et la qualité de nos dispositifs de formation.

Je suis convaincue qu'avec le support du nouveau bureau, nous avons les atouts nécessaires pour porter les enjeux stratégiques et opérationnels liés aux mutations et aux défis auxquels les architectes doivent faire face dans leur professionnalisation. En leur permettant de développer et/ou d'approfondir des savoirs et des savoir-faire efficaces en phase avec leurs environnements, leurs missions, ils pourront mieux appréhender, anticiper et s'adapter aux changements et aux articulations nécessaires entre tous les acteurs de l'architecture et de l'urbanisme.



Face aux attaques,
protéger vos pièces maîtresses
peut inverser le cours du jeu.



Échec et Maf.

DIRIGER, C'EST S'EXPOSER AU RISQUE DE VOIR SA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE ENGAGÉE PAR UN SALARIÉ, UN PARTENAIRE OU UN FOURNISSEUR. C'EST POURQUOI LA MAF PROTÈGE, DÉFEND ET ASSURE LES DIRIGEANTS DANS L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS.

- > Protection de tout l'encadrement, étendue aux décisions passées
- > Couverture des frais de défense dans la fonction de dirigeant
- > Prise en charge des dommages et intérêts en cas de mise en cause
- > Protection du patrimoine personnel des associés
- > Accompagnement à la gestion de crise

(lex : non-respect du droit à la déconnexion, harcèlement moral...)

Découvrez notre assurance Responsabilité Civile des Mandataires Sociaux (RCMS) sur www.maf.fr

Ce contrat est commercialisé par MAF Conseil, société anonyme au capital de 100 000 €, filiale à 100% de la Mutuelle des Architectes Français assurances. Siège social : 129 boulevard Malesherbes 75056 Paris Cedex 17 - RCS Paris B 722 046 038. COBAS n° 07 005 957 (www.orias.fr) Tél : +33 (0)1 55 70 33 70 - Fax : +33 (0)1 55 70 33 80 - www.maf.fr

ASSURANCE
PROFESSIONNELLE

**RESPONSABILITÉ
CIVILE DES
MANDATAIRES
SOCIAUX**

MAF

Mutuelle
des Architectes
Français
assurances

VOUS AVEZ L'AUDACE. NOUS AVONS L'ASSURANCE.



**Lionel Blancard
de Léry,**

référent BIM de l'Unsa
président des Clubs Prescrire
et BIM Prescrire

**Jean Michel
Woulkoff,**

président de l'Unsa

L'UNSA A BESOIN DU CLUB PRESCRIRE LE CLUB PRESCRIRE A BESOIN DE L'UNSA

Les entretiens de la prescription, socle de notre Club, sont provisoirement à l'arrêt. Ces événements nous amènent à repenser les outils et vecteurs de communication vis-à-vis des architectes. Nous remercions notre Président Jean-Michel Woulkoff et le bureau de partager de nouvelles propositions pour renforcer notre partenariat "gagnant-gagnant".

Plusieurs initiatives pour aider l'Unsa et les industriels du Club Prescrire :

1) Visio - BNU - CNU - SYNDICATS LOCAUX

Mise en place de 2 présentations virtuelles pour 2 industriels en début de BNU, de CNU ou de réunions de syndicats locaux. À charge aux industriels de retravailler leur présentation suivant un nouveau format : mise en avant d'innovations, ...

2) Visio Archi's :

Organisation de rendez-vous avec une agence et ses partenaires autour d'un ou plusieurs projets.

3) L'opération 1 Archi + 1 Industriel = 1 RV :

Organisation d'un échange d'une dizaine de minutes entre un archi et un industriel sur un sujet au choix de l'architecte.

Ainsi, donner un peu de notre temps à nos industriels du Club, c'est participer au redémarrage de l'activité. Ils aident l'Unsa toute l'année, faisons preuve d'amitié et de solidarité en leur consacrant un peu de notre temps, malgré les difficultés de l'après-confinement.

Bonne reprise à tous.

WWW.CLUBPRESCRIRE.COM

CLUB Prescrire

fr.aluk.com

CONCEPTEUR DE SYSTÈMES DE MENUISERIE ALUMINIUM, ALUK APORTE DES SOLUTIONS D'EXPERTISE ET UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ À SES CLIENTS



COULISSANT 67CL36 D'ALUK, ou comment repousser les limites de l'habitat avec l'ouverture d'angle

La famille des coulissants AluK s'est agrandie avec la solution d'angle du 67CL36 qui offre une vue totalement dégagée, sans pilier, ni maçonnerie. Facile à manœuvrer grâce à son système de double chariots réglables, le coulissant d'angle 67CL36 peut atteindre les 3 mètres de hauteur et supporter une charge de 250 kg par vantail. Pour libérer totalement l'espace de passage, optez pour la configuration galandage : l'extérieur et l'intérieur ne font alors plus qu'un !

Conçu pour privilégier clair de vitrage et lumière naturelle, ce système affiche seulement 35 mm de face vue sur le montant central, pour un aspect aussi discret qu'élégant.

Son épaisseur de vitrage, jusqu'à 36 mm offre des performances acoustiques et thermiques de haut niveau en triple comme en double vitrage (1.4 W/m².K – Sw 0.50 – Tlw 0.65, Ug : 1.0 WE.), porte-fenêtre 2 vtx L 2,35 m x H 2,18 m.

ÉRIC WOLF

Chargé d'Affaires

eric.wolf@aluk.com

Tél. : +33 (0)4 78 19 37 40

fr.aluk.com



Coulissant 67CL36 solution d'angle Aluk



ONE BOX, système d'occultation de stores Bandalux

One Box est un coffre de store en aluminium modulable, d'une taille de 100 x 107 mm. Il s'adapte à différentes configurations en fonction des besoins de fixation sur plafond ou faux plafond. Les différentes configurations sont définies par l'assemblage de cinq profils différents. Il a été développé pour être compatible avec les stores enrouleurs ou vénitiens à chaînette ou motorisés Bandalux. Installation rapide grâce à un rail spécifique pour supports de notre enrouleur Bandalux. Le coffre facilite les opérations de maintenance par un accès qui s'effectue par la sous-face du One Box. Le store est complètement caché, y compris la barre de charge, selon le modèle choisi et/ou la dimension du store. Le programme comprend non seulement des éléments d'insonorisation acoustique, mais aussi divers accessoires facilitant son installation et la mise en place du store.

CLAIRE BILLET

Prescription France
claire.billet@bandalux.es
Port. : +33 (0)6 15 52 14 85
bandalux.com/fr



OUVERTURE DE PORTES AUTOMATIQUES SANS AUCUN CONTACT

Ouvrir des portes en un clin d'œil ! Grâce au GEZE GC 306, toutes les portes automatiques peuvent s'ouvrir aisément sans qu'aucun contact ne soit requis. Celui-ci agit comme un sensor et garantit des accès ou des passages dans des conditions sanitaires optimales, par ex : dans les cuisines des hôtels, les toilettes ou encore les cabinets médicaux. Installé à hauteur de main, il détecte avec précision des personnes à proximité et jusqu'à 50 cm. Il suffit de s'en approcher pour activer l'ouverture de portes équipées d'un automatisme.

Domaines d'application :

- Portes automatiques extérieures et intérieures battantes, coulissantes, pliantes, cintrées et tournantes.
- Lieux avec des exigences strictes en matière d'hygiène (salles blanches, blocs opératoires, laboratoires, etc.).
- Résidences pour personnes à mobilité réduite (EHPAD, maisons de retraite).
- Centres pour personnes handicapées.
- Hôtels et restaurants.

CLAIRE MOUCHEL

Responsable Marketing et Communication
c.mouchel@geze.com
Tél. : +33 (0)1 60 62 60 76
www.geze.fr

GALLERY, l'appareillage mural de Hager pour tous vos projets résidentiels et tertiaires

L'appareillage mural gallery est une solution adaptée à tous les modes de pose : encastrée, saillie, goulotte, boîte de sol, colonne, nourrice. Il existe en simple poste mais aussi en multiposte (jusqu'à 4 en horizontal). Une large gamme de fonctions en 45 x 45 est disponible, des plus classiques aux plus technologiques (fonctions bluetooth commandables par smartphone, gamme domotique KNX, gamme radio).

Gallery se compose de 28 finitions différentes, de la plaque teintée dans la masse, peinte, recouverte de matière fine, ou en matière pleine (bois, alu, verre, cuir). Gallery a été récompensé par le Prix Janus de l'industrie et le Good Design® Award. Les jurys ont notamment apprécié son design en équerre et sa bande lumineuse, qui souligne sa forme équilibrée, et illumine délicatement la matière. Gallery propose également un service de finitions personnalisées (couleur, marquage, etc.).

JEAN-LUC PONT

Chef de projet marketing relationnel
Marketing & Communication – Pôle tertiaire
jeanluc.pont@hagergroup.com
Tél. : +33 (0)3 88 49 53 52
www.hager.fr



gallery de Hager pour le Résidentiel



28 finitions pour la gamme gallery

MÉTAL DÉPLOYÉ

Tridimensionnel, le métal déployé renvoie la lumière dans différentes directions, change d'aspect en fonction de l'éclairage, harmonieux il s'accorde avec le bois, la pierre, le béton, la brique, le verre. Les différentes géométries et variations de fréquences possibles lui donnent des belles proportionnalités, le métal déployé s'adapte à toutes les dimensions. La gamme de métal déployé est très vaste (plus de 100 références), elle s'adapte à toutes les applications comme la façade, le garde-corps, le brise-soleil, le plafond, la clôture. La géométrie, la dimension des ouvertures donnent des rendus très différents (transparence, occultation, moirés) et permettent de réaliser des mises en forme variées (pliage, cintrage, découpe). Le choix dépend des critères esthétiques, techniques et économiques (passage d'air, entraxe de pose, résistance mécanique, facteur solaire, finitions, budget).

ALAIN OUENNE

Responsable de la prescription pour le marché
Français de l'architecture
a.ouenne@metaldeploye.com
Port. : +33 (0)6 45 58 61 76
www.metaldeploye.com



Architecte : Jean-Paul Vigier



Architecte :
Raphaël
Campagnari

www.triflex.fr

FABRICANT D'ÉTANCHÉITÉ LIQUIDE, TRIFLEX PROPOSE DES SOLUTIONS CERTIFIÉES ET INNOVANTES ADAPTÉES AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION OU BÂTIMENTS NEUFS



Étanchéité d'une dalle de parking au Pays Bas réalisée avec Triflex ProPark C



Étanchéité d'une rampe de parking en Allemagne réalisée avec Triflex ProPark R

TRIFLEX

Solutions d'étanchéité liquide Triflex pour parkings

Devenue incontournable en France, l'étanchéité liquide apporte de nombreux avantages par rapport aux techniques d'étanchéité traditionnelles. Les systèmes Triflex sont appliqués à froid, sans flamme assurant une sécurité maximale sur vos chantiers et une étanchéité durable des parkings.

Planchers bétons, asphalte, bacs collaborants, structures mixtes, fort trafic, restrictions feu : les systèmes Triflex pour parkings sont certifiés multi-supports pour s'adapter à vos besoins.

Triflex ProPark est le premier système d'étanchéité de parkings directement circulaire sous Avis Technique en liste verte AQC (Agence Qualité Construction).

Grâce au séchage rapide des produits, la réouverture à la circulation peut s'effectuer dès 2 heures après la fin des travaux, évitant ainsi toute perte d'exploitation pour le maître d'ouvrage.

ANTHONY BITEAU

Directeur commercial Triflex France

anthony.biteau@triflex.fr

Tél.: +33 (0)1 56 45 10 34

www.triflex.fr

www.weber.fr

ENDUITS DE FAÇADES, I.T.E., SYSTÈMES DE POSE DE CARRELAGES, MORTIERS ET BÉTONS.



LA PATINE MÉTALLIQUE WEBERDEKO MÉTAL ET L'ENDUIT MATRICÉ WEBER TERRANOVA PRINT

une association éblouissante

Parce que chaque **façade** est unique, sortez de l'ordinaire !

Weberdeko métal, notre nouvelle patine métallique de fabrication française, se décline en 20 couleurs brillantes et tendances, pour un effet créatif et entièrement personnalisé.

Nos 20 teintes **weberdeko métal** associées à notre enduit matricé **weber terranova print**, donnent un aspect unique à vos façades. Des coloris rayonnants, aux multiples facettes, éclatants de lumière sous le soleil. **Doré, cuivré, argenté, bronze, zinc...** tout est possible ! Exprimez votre créativité !

Weberdeko métal bronze clair sur enduit matricé weber terranova print pierre de lave



JEAN-CLAUDE GIRAUD

Responsable Marketing Prescription

Saint-Gobain Weber France

jean-claude.giraud@saint-gobain.com

Port.: +33 (0)6 07 66 13 50

www.weber.fr



ADAPTA COLOR, SOCIÉTÉ CRÉÉE EN ESPAGNE EN 1997, EST AUJOURD'HUI L'ENTREPRISE LEADER DANS L'INNOVATION DES REVÊTEMENTS EN POUDRE POUR L'ARCHITECTURE.

MATHIEU DUTHEIL
mdutheil@adaptacolor.com
Port. : 06 48 92 15 14
www.adaptacolor.com



LEADER FRANÇAIS DES PRODUITS PRÉFABRIQUÉS EN BÉTON AVEC PLUS DE 50 SITES INDUSTRIELS ALKERN S'ENGAGE DEPUIS 1968 À FOURNIR DES PRODUITS DE QUALITÉ.

CLAUDINE LOCHERON
claudine.locheron@alkern.fr
Port. : 06 84 10 85 60
www.alkern.fr



CONCEPTEUR DE SYSTÈMES DE MENUISERIE ALUMINIUM, ALUK APPORTE DES SOLUTIONS D'EXPERTISE ET UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ À SES CLIENTS.

JONATHAN THIRION
jonathan.thirion@aluk.com
Tél. : 04 78 19 37 40
fr.aluk.com



LEADER DES SOLUTIONS D'ENTRÉES AUTOMATISÉES POUR L'AVANT, L'INTÉRIEUR ET L'ARRIÈRE DE VOTRE BÂTIMENT.

BENJAMIN LESCURE
benjamin.lescure@assaabloy.com
Port. : 06 15 47 07 21
assaabloyentrance.fr



DÉVELOPPEMENT, FABRICATION ET COMMERCIALISATION DE PEINTURES EN POUDRE THERMODURCISSEABLES ALESTA® ET TEODUR® POUR L'ARCHITECTURE ET LA DÉCORATION.

LILIANE DURRIS
liliane.durris@axaltacs.com
Tél. : 04 77 96 70 33
www.poudre.axaltacs.com



BANDALUX CONÇOIT, FABRIQUE ET DISTRIBUE DES RIDEAUX ET STORES RÉALISÉS SUR MESURE. NOS SOLUTIONS DE PROTECTION SOLAIRE TRANSFORMENT LA LUMIÈRE AFIN DE CRÉER L'AMBIANCE SOUHAITÉE.

FABRICE AITELHOCINE
Fabrice.Aitelhocine@bandalux.es
Port. : 07 76 05 95 92
bandalux.com/fr



BARRISOL NORMALU® LEADER MONDIAL DES PLAFONDS TENDUS OFFRE DES SOLUTIONS POUR LA CLIMATISATION ET DES SOLUTIONS ACOUSTIQUES, LUMINEUSES, IMPRIMÉES, 3D, POUR MURS ET PLAFONDS.

ANNE EHRENGARTH
admincom@barrisol.com
Tél. : 03 89 83 20 34
www.barrisol.com



DYSON A DÉVELOPPÉ TOUTE UNE GAMME DE TECHNOLOGIES À DESTINATION DES LIEUX PUBLICS, DES ESPACES DE LOISIRS ET DE TRAVAIL.

MATHIEU ADAMISTE
Mathieu.Adamiste@dyson.com
Port. : 07 60 83 34 09
www.dyson.fr



SYSTÈMES INNOVANTS POUR PORTES, FENÊTRES ET TECHNIQUES DE SÉCURITÉ.

CLAIRE MOUCHEL
c.mouchel@geze.com
Tél. : 01 60 62 60 76
www.geze.fr



HAGER EST UN FOURNISSEUR DE SOLUTIONS ET DE SERVICES POUR LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DANS LES BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS ET TERTIAIRES.

JEAN-LUC PONT
jeanluc.pont@hagergroup.com
Tél. : 03 88 49 53 52
https://hager.com/fr



KEMMLIT EST L'UN DES LEADERS EUROPÉENS DES CABINES, CLOISONS ET CASIERS HAUT-DE-GAMME POUR L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES SANITAIRES COLLECTIFS.

DAVID PLAISANT
david.plaisant@kemmlit.de
Tél. : +49 151 652 63 372
www.kemmlit.de



SPÉCIALISTE EUROPÉEN DES SYSTÈMES COULISSANTS POUR L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR. DÉPLACEMENT MANUEL OU MOTORISÉ DE PORTES EN BOIS OU EN VERRE.

STELLA NANECOU
s.nanecou@mansion.com
Tél. : 03 81 50 56 77
www.mansion.com
www.la-porte-en-verre.com



IMPLANTÉ EN BOURGOGNE DEPUIS 1902, MÉTAL DÉPLOYÉ® EST LE LEADER FRANÇAIS DE LA PRODUCTION ET DE LA TRANSFORMATION DE MÉTAL DÉPLOYÉ POUR L'ARCHITECTURE.

ALAIN OUENNE
a.ouenne@metaldeploye.com
Port. : 06 45 58 61 76
www.metaldeploye.com



FABRICANT DE REVÊTEMENTS DE SOL ET D'ACCESSOIRES EN CAOUTCHOUC.

RÉMI DUVERT
remi.duvert@nora.com
Tél. : 01 69 33 14 53
www.nora.com



ENDUITS DE FAÇADES POUR LE BÂTI NEUF ET LE BÂTI ANCIEN. SOLUTIONS À LA CHAUX, BIOSOURCÉ - ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR - SYSTÈMES DE POSE DE CARRELAGE.

GILLES ATTAL
Gilles.Attal@parex-group.com
Port. : 06 72 79 95 47
www.parexlanko.com



POLY-PAC VOUS PROPOSE LES SYSTÈMES ARCOPLUS®, RÉFÉRENCE DE L'ARCHITECTURE POLYCARBONATE.

PIERRE MICHALOWSKI
dir.com@poly-pac.fr
Port. : 06 81 58 04 71
www.poly-pac.fr



RECTOR CONÇOIT ET FABRIQUE DES SOLUTIONS CONSTRUCTIVES EN BÉTON COMPLÈTES ET INNOVANTES.

DENIS SCHMIT
denis.schmit@rector.fr
Port. : 06 71 17 43 44
www.rector.fr



UNE BONNE QUALITÉ DE L'AIR ET UN CLIMAT INTÉRIEUR SAIN ET CONFORTABLE ? LES CONCEPTS GLOBAUX DE RENSON OFFRENT UNE SOLUTION POUR CHAQUE PROJET RÉSIDENTIEL, SCOLAIRE OU DE SANTÉ PUBLIQUE.

ROEL BERLAEN
roel.berlaen@renson.net
Port. : +32 56 62 93 73
www.renson.eu



FABRICANT DE PANNEAUX DE FAÇADES EN LAINE MINÉRALE COMPRIMÉE À BASE DE ROCHE VOLCANIQUE (BASALTE) DISPONIBLE DANS UN VASTE CHOIX DE DESIGN EN GARANTISSANT LA SÉCURITÉ INCENDIE.

Info@rockpanel.com
Tél. : 01 40 77 83 35
www.rockpanel.com



SAINT-GOBAIN GLASS PRODUIT ET COMMERCIALISE UNE GAMME DE PRODUITS VERRIERS DESTINÉS À ASSURER ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET CONFORT DANS LE BÂTIMENT.

FRANÇOIS ROUX
Francois.Roux@saint-gobain.com
Port. : 06 64 06 32 23
www.saint-gobain-glass.com
www.glassolutions.fr



ÉTANCHÉITÉ BÂTIMENT ET TP, INSONORISATION, VÉGÉTALISATION ET RETENUE TEMPORAIRE DES EAUX DE PLUIE EN TERRASSE.

ÉRIC LAINE
eric.laine@bmggroup.com
Tél. : 01 40 96 36 58
Port. : 06 81 34 10 33
www.siplast.fr



S'APPUYANT SUR UNE EXPERTISE DE PRÈS DE 100 ANS, SYLVANIA FOURNIT DES SOLUTIONS GLOBALES D'ÉCLAIRAGE POUR LES SECTEURS PUBLICS, PRIVÉS ET COMMERCIAUX.

THOMAS DE BUEGER
thomas.debueger@sylvania-lighting.com
Port. : 06 07 23 28 29
www.sylvania-lighting.com



FABRICANT D'ÉTANCHÉITÉ LIQUIDE, TRIFLEX PROPOSE DES SOLUTIONS CERTIFIÉES ET INNOVANTES ADAPTÉES AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION OU BÂTIMENTS NEUFS.

ANTHONY BITEAU
anthony.biteau@triflex.fr
Tél. : 01 56 45 10 34
www.triflex.fr



VACHETTE / ASSA ABLOY EST LE LEADER FRANÇAIS DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ. VACHETTE / ASSA ABLOY EST RÉPUTÉE POUR LA QUALITÉ, L'INNOVATION ET LA TECHNICITÉ DE SES PRODUITS (CERTIFICATION ISO 9001 - 14001 ET 50001).

GRÉGORY QUITTON
gregory.quitton@assaabloy.com
Tél. : 06 71 53 10 63
www.vachette.fr



LEADER MONDIAL DE L'EXTRUSION DE PROFILS PVC POUR LES MENUISERIES EXTÉRIEURES. ACTEUR ENGAGÉ DANS LE RECYCLAGE DES MENUISERIES PVC.

HAKIM MIHOUBI
HMIHOUBI@veka.com
Port. : 07 86 91 81 75
www.veka.fr



DEPUIS PLUS DE 75 ANS, VELUX AMÉLIORE LE CONFORT DANS TOUS LES BÂTIMENTS GRÂCE À DES SOLUTIONS INNOVANTES D'ENTRÉES DE LUMIÈRE NATURELLE ET D'AIR FRAIS PAR LE TOIT.

CHLOÉ BRISMONTIER
chloe.brismontier@velux.com
Port. : 06 87 67 65 23
www.velux.fr



ENDUITS DE FAÇADES, I.T.E., SYSTÈMES DE POSE DE CARRELAGES, MORTIERS ET BÉTONS.

JEAN-CLAUDE GIRAUD
jean-claude.giraud@saint-gobain.com
Port. : 06 07 66 13 50
www.weber.fr



1^{ER} BRIQUETIER MONDIAL ET 1^{ER} TUILIER EUROPÉEN, FABRICANT DE PRODUITS EN TERRE CUITE, MATÉRIAU SAIN, ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE, POUR LES PROJETS DE CONSTRUCTIONS À HAUTE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE.

FABIENNE CARLOS
fabienne.carlos@wienerberger.com
www.wienerberger.com



CONTACTS

Ruth Mnamani, Secrétaire Générale
— Thomas Leccia, Chargé de projets
53, avenue Victor Hugo — 75116 Paris
Tél. : 01 40 26 04 04 — Fax : 01 40 26 04 05
clubprescrire@clubprescrire.com

DES OUTILS NUMÉRIQUES AU SERVICE DE VOTRE QUOTIDIEN !



Glass Vision Web

S'inspirer et expérimenter
les possibilités décoratives
du verre en intérieur

→ fr.saint-gobain-building-glass.com/fr/visualiseur



Glass Pro

Voir les effets esthétiques
et comparer les vitrages
Saint-Gobain en façades
sur iPad

→ fr.saint-gobain-building-glass.com/fr/choisir-une-facade-en-verre



Glass dBStation

Vivre l'expérience
de l'isolation phonique

→ glass-dbstation.com



Configurateur vitrages pour fenêtres

Trouver en quelques clics
le vitrage adapté
au confort recherché
pour vos fenêtres

→ vitrage-fenetre.com



CalumenLive

Trouver et évaluer le vitrage
le plus adapté techniquement
à votre projet

→ calumenlive.com

→ calumenlive.com



E-commerce Glassolutions

Commander votre verre
en ligne 24/24h et 7/7 !

→ glassolutions.fr



E-memento

Le Grand Memento du vitrage
en version numérique !

→ saint-gobain-glass-batiment.fr



Sites professionnels

→ saint-gobain-glass-batiment.fr
→ glassolutions.fr

Sites particuliers

→ vitrage-fenetre.com
→ lamaisonsaintgobain.fr

